metro



PROFIL CORPORATIF

METRO INC. est un chef de file dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie au Québec et en Ontario. Par ses activités de détaillant, franchiseur, distributeur et fabricant, elle exploite ou approvisionne un réseau de 953 magasins d'alimentation sous plusieurs bannières dont Metro, Metro Plus, Super C, Food Basics, Adonis et Première Moisson, de même que 648 pharmacies principalement sous les bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy, qui procurent de l'emploi directement ou indirectement à près de 90 000 personnes.

FAITS SAILLANTS 2020

- Chiffre d'affaires de 17 997,5 millions \$, en hausse de 7,3 % et de 7,7 % en excluant l'impact de l'IFRS 16
- Bénéfice net de 796,4 millions \$, en hausse de 11,5 %
- Bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 829,1 millions \$, en hausse de 13,3 %
- Bénéfice net dilué par action de 3,14 \$, en hausse de 12,9 %
- Bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 3,27 \$, en hausse de 15,1 %
- Dépenses liées à la COVID-19 totalisant 137 millions \$
- Synergies de 69 millions \$ (58 millions \$ en 2019) reliées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, pour une valeur annualisée de 75 millions \$⁽³⁾
- Rendement des capitaux propres de 13,1 %, supérieur à 12 % pour une 28^e année consécutive
- Augmentation de 12,2 % des dividendes par action, en hausse pour une 26e année consécutive

RÉSEAU DE MAGASINS

		Québec		Ontario	Nouveau-Brunswick	Total
Supermarchés	Metro Metro Plus	196	Metro	130		326
	Adonis	10	Adonis	4		14
Magasins d'escompte	Super C	98	Food Basics	138		236
Marchés de proximité	Marché Richelieu	53				
	Marché Ami	301				354
Magasins spécialisés	Première Moisson	22	Première Moisson	1		23
Total alimentation		680		273		953

Pharmacies	Brunet Brunet Plus Brunet Clinique Clini Plus 1		Metro Pharmacy Food Basics Pharmacy	74			234
	PJC Jean Coutu PJC Santé PJC Santé Beauté 3		PJC Jean Coutu PJC Santé		PJC Jean Coutu PJC Santé PJC Santé Beauté	28	414
Total pharmacies	5	37		83		28	648

Informations prospectives : Pour toute information contenue dans le présent rapport annuel et pouvant être considéré comme une information prospective, consulter la section « Informations prospectives » du rapport de gestion.



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	2020	2019	2018	2017	2016
				(53 semaines)	
RÉSULTATS D'EXPLOITATION (en millions de dollars)					
Chiffre d'affaires	17 997,5	16 767,5	14 383,4	13 175,3	12 787,9
Bénéfice opérationnel*	1 683,6	1 321,5	1 011,1	966,4	931,3
Bénéfice net	796,4	714,4	1 718,5	608,4	586,2
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	829,1	731,6	579,2	548,2	586,2
Fonds autogénérés**	1 474,1	794,6	750,4	696,2	707,4
STRUCTURE FINANCIÈRE (en millions de dollars)					
Total de l'actif	13 423,9	11 073,9	10 922,2	6 050,7	5 606,1
Dette non courante***	2 612,0	2 629,0	2 630,4	1 441,6	1 231,0
Obligations locatives non courantes****	1 811,4	_	_	_	_
Capitaux propres	6 155,4	5 968,6	5 656,0	2 923,9	2 693,2
PAR ACTION (en dollars)					
Bénéfice net de base	3,15	2,79	7,20	2,59	2,41
Bénéfice net dilué	3,14	2,78	7,16	2,57	2,39
Bénéfice net dilué ajusté ⁽¹⁾	3,27	2,84	2,41	2,31	2,39
Dividendes	0,8750	0,7800	0,7025	0,6275	0,5367
RATIOS FINANCIERS (%)					
Bénéfice opérationnel*/chiffre d'affaires*****	9,4	7,9	7,0	7,3	7,3
Rendement des capitaux propres	13,1	12,3	40,1	21,7	21,9
Dette et obligations locatives non courantes/capital total****	41,8	30,6	31,7	33,0	31,4
COURS BOURSIER (en dollars)					
Haut	64,61	58,94	45,44	47,41	48,19
Bas	49,03	39,04	38,32	38,00	35,61
Cours de clôture (à la fin de l'exercice)	64,02	57,91	40,18	42,91	44,09

^{*} Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (BO)

^{**} Reclassement des intérêts payés sur la dette et des paiements et intérêts au titre des obligations locatives aux activités de financement ainsi que des paiements et intérêts reçus au titre des contrat de sous-location reclassés aux activités d'investissement suite à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » au premier trimestre de l'exercice 2020

^{***} Incluant en 2019 les Billets de Série E refinancés en 2020

^{****} Ratio de 29,8 % en 2020 en excluant les obligations locatives non courantes découlant de l'adoption de la norme IFRS 16

^{*****} Ratio de 8,3 % en 2020 en excluant l'impact de l'adoption de la norme IFRS 16

 $^{^{(1)}}$ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Chers actionnaires,

La COVID-19 a fait en sorte que l'année 2020 a tout sauf été une année normale. Je tiens à souligner le travail exemplaire de l'équipe de direction, des employés, de nos marchands et des pharmaciens propriétaires face à cette situation inédite. Ils ont su s'adapter aux circonstances afin de permettre aux magasins, pharmacies, centres de distribution et bureaux de continuer leurs opérations et ont déployé les efforts et les mesures nécessaires afin d'offrir aux clients et aux employés un environnement sécuritaire.

Le conseil d'administration s'est impliqué durant la pandémie et a appuyé la direction de la Société dans ses démarches. En effet, en plus des réunions régulières tenues par le Conseil d'administration durant l'exercice financier 2020, le conseil a tenu trois réunions extraordinaires afin de discuter avec la direction de la Société principalement de l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les opérations de la Société. En plus de ces réunions, les membres du conseil ont continué d'être régulièrement impliqués et informés à propos de la pandémie grâce à de nombreuses mises à jour écrites de la direction.

Même si une partie de la performance financière de la Société a été stimulée par les ventes additionnelles résultant de la pandémie, il est important de noter qu'avant la pandémie la Société était déjà bien en voie de réaliser voire dépasser les objectifs financiers qu'elle s'était fixés. Cela est tout à l'honneur de l'équipe de direction.

Je tiens d'ailleurs à souligner que la performance à long terme de la Société, tant en termes de leadership que de rendement, a été reconnue en 2020 par le biais du prix décerné par le Financial Post à M. Eric La Flèche, président et chef de la direction, à titre de *P.-D.G. de l'année du Canada*.

Conseil d'administration

Tout au long de l'année, le conseil d'administration a continué de suivre et d'appuyer la direction dans la réalisation des plans d'affaires et du plan stratégique ainsi que dans les divers projets dont l'investissement de 420 millions \$ sur cinq ans annoncés en mars dernier pour la construction d'un nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés qui sera situé dans la grande région de Montréal et pour l'agrandissement du centre de distribution de fruits et légumes et produits laitiers de Laval.

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) faisant partie de la démarche de responsabilité d'entreprise de la Société ont aussi retenu l'attention du conseil d'administration cette année. En plus d'une séance de formation sur le sujet, les administrateurs ont eu plusieurs discussions à cet égard avec la direction de la Société lors de réunions du conseil d'administration et du comité de régie d'entreprise à qui le conseil d'administration a confié le mandat de surveiller les activités ainsi que la divulgation de la Société en matière de responsabilité d'entreprise.

En 2020, la présidente du comité de régie d'entreprise a rencontré certains des actionnaires importants de la Société afin de discuter de sujets touchant le conseil d'administration. Cette initiative fait partie des efforts du conseil d'administration afin d'engager un dialogue constructif avec les actionnaires de la Société.

Après 13 ans comme administrateur de la Société, je quitterai la présidence du conseil d'administration et mon poste d'administrateur à la fin de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Je suis fier de ce que la Société et son conseil d'administration ont réalisé au cours de ces dernières années qui ont été marquées par une performance financière solide, des projets transformateurs et des acquisitions importantes. Les dernières années ont aussi permis au conseil d'administration de consolider sa gouvernance et son efficacité, le groupe d'administrateurs qui siège actuellement au conseil d'administration formant définitivement une équipe de premier plan.

M. Pierre Boivin me succédera à la présidence du conseil d'administration de la Société. Pierre est un administrateur de grande expérience ayant siégé au conseil d'administration de grandes sociétés canadiennes et ayant exercé les plus hautes fonctions de direction auprès d'entreprises prestigieuses. Je n'ai aucun doute qu'il exercera le leadership nécessaire afin que les administrateurs continuent à travailler en équipe, de façon efficace et productive et qu'il saura faire bénéficier la direction de la Société de ses conseils et de son appui.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Âjustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Je remercie les membres du conseil d'administration présents et passés pour leur appui et leur engagement au cours des dernières années. Je remercie aussi les membres de la direction que j'ai côtoyés au cours de cette période, la qualité de leur travail et leur collaboration m'ont grandement aidé dans ma tâche. Finalement, je tiens également à remercier les actionnaires pour la confiance qu'ils m'ont témoignée tout au long de ces années.

Réal Raymond

Président du conseil

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Chers actionnaires,

Cette année, je souhaite en tout premier lieu m'adresser aux quelque 90 000 employés de METRO et de nos réseaux de magasins et pharmacies affiliés, ainsi qu'à nos marchands et pharmaciens propriétaires affiliés. Leur sens du devoir exceptionnel depuis le début de la pandémie pour fournir les services essentiels en alimentation et en pharmacie a été une grande source d'inspiration. Je ne pourrais être plus fier de diriger cette grande équipe que je ne l'ai été cette année.

Ils ont assumé leurs responsabilités avec une remarquable résilience et ont su illustrer avec éclat la raison d'être redéfinie de METRO: Nourrir la santé et le bien-être de nos communautés. METRO participe depuis près de 75 ans au mieux-être économique et social des collectivités où nous sommes présents. Notre raison d'être reflète cela tout en étant simple, claire et ambitieuse afin de guider avec encore plus de clarté nos décisions et de continuer d'amener nos équipes à se dépasser. Elle va au-delà de la seule performance financière qui demeure cependant essentielle afin de pouvoir remplir notre mission à long terme.

Responsabilité

Notre priorité a été et demeure la protection de la santé et la sécurité de nos employés et de nos clients. Dès le tout début de la pandémie, nous avons rapidement déployé d'importantes mesures de protection, dans les magasins, les pharmacies, les centres de distribution et nos bureaux.

En très peu de temps, l'ensemble de notre réseau a été muni de protecteurs de plexiglas aux caisses et comptoirs de service ainsi que d'autocollants sur les planchers pour assurer la distanciation sociale. Les mesures de nettoyage ont été renforcées et leur fréquence augmentée. Du personnel additionnel a été assigné à l'entrée des magasins pour accueillir et contrôler le nombre de clients et assurer le nettoyage des chariots. Nous avons fourni le matériel de protection à nos employés tels que masques, gants et désinfectant pour les mains et étendu le programme d'aide aux employés et aux familles à tous. Enfin, nous avons communiqué fréquemment avec nos employés et nos clients pour les informer des mesures prises tout au long de la crise.

Afin de reconnaitre le travail additionnel et les nouvelles tâches réalisées par nos équipes au début de la pandémie, nous avons offert une prime temporaire de 2 dollars l'heure à 50 000 employés de nos magasins et centres de distribution de mars à juin 2020. C'est dans le même esprit que nous avons versé des montants variant de 100 \$ à 200 \$ à ces employés en juin. Des cartes-cadeaux d'une valeur de 75 \$, 150 \$ et 300 \$ ont par ailleurs été distribuées à nos employés de magasins et de centres de distribution en décembre afin de les remercier, leurs proches et eux, de tout ce qu'ils ont fait en 2020.

Nos équipes administratives ont été munies d'ordinateurs portables et ont pu travailler de la maison tout en restant branchées à nos réseaux de façon sécuritaire. Je remercie tous nos collègues qui ont travaillé sans relâche pour nous permettre de continuer à servir nos clients et soutenir nos opérations dans des délais très serrés.

Afin de soutenir les opérations de secours de nos partenaires communautaires de longue date, METRO a fait des dons de plus de 4 millions \$ à Banques alimentaires du Québec, Feed Ontario et au fonds d'urgence Centraide/ United Way. Ces dons ont permis de répondre à la hausse des besoins d'aide alimentaire et autres services essentiels comme l'aide aux aînés ou le soutien en matière de santé mentale.

Nous ne nous sommes pas limités à l'impact de la crise sanitaire. Un exemple parmi d'autres, grâce en grande partie à la générosité de nos clients, nous avons versé plus de 800 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne pour le Liban à la suite de la terrible tragédie qui a secoué sa capitale, Beyrouth.

La générosité de nos employés ne s'est pas démentie à nouveau cette année. La 22^e campagne Centraide de METRO a atteint des résultats records, récoltant plus de 2,1 millions \$ au Québec.

Résilience

Le confinement entraîné par la pandémie a modifié profondément le comportement des consommateurs : plus de repas pris à la maison ; visites moins fréquentes au magasin, mais paniers plus importants ; réserves de produits en vue de pénuries appréhendées ; accélération du commerce en ligne, etc.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Nos équipes d'approvisionnement et de logistique se sont rapidement adaptées à ces volumes accrus et avec la collaboration de nos fournisseurs, nous avons pu offrir un niveau de service convenable à nos magasins bien qu'en deçà des normes habituelles. De plus, témoignant de la robustesse et de l'agilité de notre chaîne d'approvisionnement, les pénuries ont été évitées.

L'importance de l'achat local a pris davantage d'ampleur en cette période d'incertitude économique causée par la pandémie. Les équipes de nos bannières du Québec et de l'Ontario ont déployé beaucoup d'efforts afin de soutenir les fournisseurs locaux et offrir à nos clients les produits de proximité qu'ils recherchaient.

La saine alimentation a continué d'être au coeur des préoccupations de nos clients. Le lancement d'une version renouvelée de notre marque Mieux-être regroupant sous une même appellation tous nos produits alimentaires plus sains et l'introduction de la première gamme de produits biologiques pour bébés de marque Personnelle, une collaboration des équipes alimentaires et de pharmacie, nous ont permis d'ajouter à notre offre existante afin de toujours mieux répondre à la demande de nos clients.

Le confinement a fait en sorte que notre volume de ventes en ligne a pratiquement triplé, atteignant un niveau que nous anticipions atteindre dans deux ou trois ans. Nous avons pris plusieurs mesures pour augmenter la capacité de ce service et ainsi permettre à plus de clients d'en bénéficier, particulièrement les clientèles vulnérables : les clients âgés de 70 ans et plus, ceux à mobilité réduite, les personnes ayant reçu un diagnostic de COVID-19 ou qui étaient en quarantaine obligatoire. Nous avons mis en place le service Priorité dans plusieurs épiceries Metro au Québec et en Ontario, de même que chez Super C et Adonis.

Dans les réseaux de pharmacies Jean Coutu et Brunet, nous avons lancé le service Commande Express. Nous avons en outre conclu une entente avec Cornershop, un service de livraison rapide. L'offre de produits de Metro, Jean Coutu et Brunet est maintenant disponible sur leur application, nous permettant de répondre à davantage de clients des agglomérations de la grande région de Montréal, de Gatineau, ainsi qu'à Toronto et Ottawa.

La pandémie a cependant occasionné de légers retards dans la construction de nos futurs centres de distribution automatisés en Ontario. L'ouverture du premier centre pour les fruits et légumes originalement prévue en septembre est maintenant prévue en janvier prochain. Nous avons cependant réussi durant l'année à ouvrir 7 nouveaux magasins, dont 2 conversions de Metro à Food Basics, en plus de réaliser 2 relocalisations, et 17 rénovations majeures et agrandissements.

Résultats 2020

L'exercice 2020 a bien démarré avec une solide croissance du chiffre d'affaires au premier semestre de 4,4 % (4,7 % en excluant l'impact de l'IFRS 16) et un bénéfice dilué par action ajusté⁽¹⁾ en hausse de 12,6 %.

Le confinement est survenu à la toute fin de notre deuxième trimestre et compte tenu, entre autres, de la fermeture des restaurants, les ventes en épicerie ont connu une forte croissance. La croissance des ventes de nos supermarchés Metro a été plus forte que celle de nos magasins d'escompte, qui a été élevée elle aussi. Nous sommes très satisfaits de notre performance relative qui s'est traduite en gains de parts de marché tant au Québec qu'en Ontario.

Le secteur de la pharmacie a été touché différemment par la pandémie. Les équipes de la pharmacie sont restées concentrées sur leur mission première : soigner les patients. La qualité des services a été maintenue au plus fort de la pandémie, notamment en développant les services de livraison à domicile, en offrant davantage de service en ligne et en priorisant les médicaments d'ordonnance. Les ventes de la section commerciale ont été affectées au cœur de la pandémie mais ont repris au quatrième trimestre grâce à des programmes de mise en marché et promotionnels percutants. Nous avons malgré cela atteint notre objectif de synergies reliées à l'acquisition de Groupe Jean Coutu pour une valeur annualisée de 75 millions \$.

La pandémie a également engendré des coûts d'exploitation supplémentaires, principalement les primes salariales temporaires offertes aux employés de première ligne, les équipements de protection et les frais d'entretien sanitaire. Ces dépenses supplémentaires représentent environ 137 millions \$ pour l'année.

Pour l'exercice financier 2020, grâce à l'agilité et aux efforts de nos équipes, notre bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice s'est chiffré à 829,1 millions \$, en hausse de 13,3 %, et notre bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ a été de 3,27 \$, en hausse de 15,1 %.

Le prix de l'action a oscillé entre 49,03 \$ et 64,61 \$ terminant l'exercice à 64,02 \$ en hausse de 10,6 % par rapport à l'année précédente.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



En janvier 2020, le conseil a adopté une nouvelle politique de dividende, qui vise à distribuer entre 30 et 40 % du bénéfice net ajusté de l'exercice précédent, comparativement à un niveau entre 20 % et 30 % auparavant. À la même occasion, le dividende a été haussé de 12,5 % pour atteindre 0,90 \$ par action sur une base annuelle.

Le rendement total de l'action s'est chiffré à 12,3 % pour l'exercice 2020. Sur cinq ans, il a été de 14,2 % par an, et sur dix ans, de 17,5 % par an.

Notre situation financière demeure très solide avec un bilan qui nous permet de soutenir notre croissance future et d'être à l'affût des opportunités d'acquisition.

Perspectives et priorités 2021⁽³⁾

La pandémie a accéléré certaines tendances déjà décelées dans le marché, par exemple une préoccupation pour l'achat local et les commerces de proximité. Ces tendances émergentes nous positionnent bien auprès des consommateurs, grâce à nos formats de magasins, à nos politiques d'approvisionnement et à nos racines dans les communautés que nous desservons. L'achat en ligne est un autre exemple d'une tendance déjà émergente, que la pandémie a fait exploser.

Certains comportements des consommateurs seront sans doute modifiés à long terme, notamment en raison de l'expansion du télétravail. Nous croyons que ce changement nous est favorable et qu'une partie des ventes acquises des restaurants devrait se maintenir dans nos réseaux pour un certain temps. La pandémie a été l'occasion de démontrer notre résilience et notre agilité afin de transformer des défis en opportunités, adaptant constamment notre offre de produits et de services.

Pour l'exercice 2021, nos priorités sont les suivantes :

1. Assurer la sécurité des employés et des clients

La COVID-19 fera partie de nos vies pendant de nombreux mois encore. La santé et la sécurité de nos clients et de nos employés demeurera *la* priorité entre toutes, comme c'est le cas depuis le début de la crise sanitaire en mars dernier.

2. Développer nos bannières

Nous continuerons d'investir dans nos réseaux de détail, nos programmes de mise en marché et de fidélisation, notre stratégie numérique et les technologies afin de livrer la meilleure expérience client dans chacune de nos bannières.

3. Compléter le regroupement de la pharmacie

La pandémie nous a contraints à interrompre plusieurs activités reliées au regroupement de METRO, du Groupe Jean Coutu et de McMahon, de façon à assurer la continuité du service à nos pharmaciens franchisés et à nos clients en cette période critique. Au cours du quatrième trimestre 2020, nous avons repris le déploiement des solutions de laboratoire dans les pharmacies Brunet et nous entendons le compléter en 2021. De plus, à la suite de la signature d'une nouvelle convention collective de cinq ans au centre de distribution de Jean Coutu à Varennes, nous pouvons maintenant aller de l'avant dans la prochaine année avec le regroupement des activités de distribution de notre centre de distribution McMahon avec celles de Varennes.

4. Poursuivre la modernisation de notre chaine d'approvisionnement

La mise en opération de la phase 1 du centre de distribution automatisé de produits frais à Toronto est prévue en janvier 2021. La construction du nouveau centre de distribution automatisé pour les produits surgelés à Toronto se poursuit pour une ouverture prévue en janvier 2022. Enfin, nous débuterons cette année la construction du nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés situé à Terrebonne, au Québec, dont l'ouverture est prévue en 2023.

5. Augmenter notre capacité de commerce en ligne

Pour faire face à la demande croissante de commandes d'épicerie en ligne, nous accélérons les investissements dans notre stratégie omnicanale et nous ouvrirons à Montréal un magasin consacré exclusivement à la préparation des commandes en ligne des clients. La mise en service de ce magasin est prévue pour l'été 2021. De plus, nous offrirons le service de collecte en magasin dans la plupart des supermarchés Metro au Québec et en Ontario, dont une centaine d'ici la fin de l'exercice 2021.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



6. Développer le talent

Notre succès repose avant tout sur notre capacité à recruter, retenir et développer le talent à tous les échelons de l'entreprise et de ses réseaux. La bannière Metro a lancé et poursuit une vaste campagne de recrutement qui met en valeur notre marque employeur. Chez METRO, nous favorisons une culture inclusive qui valorise, respecte et mise sur la diversité et les différences de nos employés ainsi que sur une équipe représentative de notre clientèle et des communautés que nous desservons.

Fournisseurs

Le partenariat et la collaboration que nos fournisseurs et nous entretenons nous ont permis d'offrir la nourriture, les médicaments et les biens de première nécessité sur lesquels nos clients ont compté tout au long de l'année et tout particulièrement depuis le début de la pandémie. Nous les remercions chaleureusement de leur appui et de leur engagement. Nous continuerons de travailler en partenariat avec eux comme nous le faisons depuis près de 75 ans afin de dépasser les attentes de nos clients.

Certains concurrents ont unilatéralement imposé des frais ou des rabais à leurs fournisseurs dans les derniers mois; nous n'avons pas agi ainsi. Cette situation a ravivé le débat sur la possibilité d'instaurer un code de conduite régissant les relations entre les parties prenantes de l'industrie comme on en trouve dans d'autres pays.

Nos relations sont basées sur la confiance, la bonne foi, le respect et l'équité, ce qui nous a toujours permis de développer des solutions gagnantes pour tous dans le cadre d'ententes mutuellement satisfaisantes, sans intervention gouvernementale. Nous continuons de soutenir un tel dialogue, ouvert et constructif, entre les détaillants et les fournisseurs de l'industrie.

Remerciements

Notre président du conseil d'administration, monsieur Réal Raymond, prendra sa retraite à la prochaine assemblée générale des actionnaires après 13 ans de loyaux services au conseil, dont les six dernières années à titre de président. Au nom de ses collègues du conseil et de toute l'équipe METRO, je tiens à le remercier chaleureusement. Grâce à sa grande expérience, Réal a contribué au développement de la Société, en plus d'assurer une gouvernance exemplaire. Sa présence et ses sages conseils nous manqueront.

Outre nos employés, marchands et pharmaciens, je tiens à remercier mes collègues de la direction pour leur excellent travail accompli cette année dans des circonstances particulièrement exigeantes. Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur supervision et pour leur appui à notre gestion durant cette année sans précédent. Merci enfin à vous, chers actionnaires, pour votre confiance.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Malgré une année inhabituelle, nos équipes ont gardé le cap sur les objectifs des quatre piliers de notre plan de responsabilité d'entreprise (RE) : clientèle, environnement, communautés et employés. Certaines initiatives ont connu un ralentissement pour permettre à nos équipes de se consacrer aux priorités de l'heure, mais cette situation exceptionnelle n'a changé en rien notre engagement envers notre démarche, comme en témoignent les nombreuses réalisations de 2020.

Dès le début de la pandémie, nos activités commerciales ont été déclarées services essentiels. Nous avons fait face à ce défi avec succès grâce à la résilience et la mobilisation de nos employés. Très rapidement, nous avons implanté des mesures de prévention pour assurer la sécurité des employés et des clients dans nos établissements, et avons consacré des efforts soutenus pour assurer le réapprovisionnement de nos magasins d'alimentation et pharmacies.

Cette situation a aussi nécessité une adaptation de nos méthodes d'embauche de façon à atteindre nos objectifs de recrutement, tout en respectant les contraintes sanitaires. Avec les nouvelles initiatives mises en place, nous avons réussi à répondre à la grande demande de personnel, notamment pour les postes dans les magasins et centres de distribution, des emplois qui se sont avérés encore plus difficiles à combler qu'à l'habitude.

De tout temps, METRO s'est engagée dans les collectivités. L'année 2020 aura toutefois été unique en raison des besoins criants causés par la COVID-19.

Avec la contribution de nos clients, nous avons versé plus de 4 millions \$ dès le début de la crise. Nous avons soutenu nos partenaires communautaires afin de répondre à la hausse des besoins d'aide alimentaire et autres services essentiels comme l'appui aux aînés ou le soutien en matière de santé mentale. Notre programme Récupartage a quant à lui permis de récupérer et redistribuer 3 950 tonnes de nourriture, soit l'équivalent de près de 8 millions de repas.

Déjà prisé des consommateurs, l'achat local a récemment suscité encore plus d'engouement. Les équipes de nos bannières alimentaires ont continué à collaborer étroitement avec les fournisseurs locaux, participant ainsi au soutien de l'économie locale et offrant à nos clients les produits de proximité qu'ils recherchent.

En ce qui concerne notre Politique de gestion des emballages et imprimés lancée au printemps 2019, nous voyons déjà des résultats. Nous avons observé une réduction d'un peu plus de 10 % du poids total de papier utilisé pour les circulaires de nos bannières alimentaires et de pharmacie par rapport à 2018, et avons implanté un module de formation destiné à nos fournisseurs de marques privées pour les aider à répondre à nos exigences d'emballages écoresponsables.

Finalement, nous avons enregistré une réduction de l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre de près de 7 % par rapport à l'année précédente, grâce à nos mesures d'efficacité dans les transports, la gestion des matières résiduelles, l'énergie des bâtiments et l'utilisation de nouveaux réfrigérants.

L'année 2020 est aussi celle du 10^e anniversaire de notre démarche de RE. Au cours de la dernière décennie, nous avons implanté de solides initiatives, produit un rapport tous les ans et notre compréhension des enjeux ESG (environnement, social, gouvernance) est passée à un niveau supérieur. Les connaissances et l'expertise acquises constituent de solides fondations pour le futur.

Nous envisagions de conclure cette année notre plan de RE 2016-2020, mais en regard des événements liés à la pandémie, nous y ajouterons un an et dévoilerons notre prochain plan quinquennal en janvier 2022. Nous profiterons de 2021 pour continuer de faire évoluer notre démarche. Nous visons à ce que nos actions apportent de la valeur à METRO, et à la société.

Pour plus de détails, consultez la section Responsabilité d'entreprise de notre site corporatif. Le rapport de RE de METRO pour l'exercice financier 2020 sera disponible le 26 janvier 2021.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 26 septembre 2020



TABLE DES MATIÈRES

Aperçu général	
Raison d'être, mission et stratégie	
Principaux indicateurs de performance	
Principales réalisations	
Information annuelle choisie	
Perspectives	
Résultats d'exploitation	
Résumé des résultats trimestriels	
Situation de trésorerie	
Situation financière	
Sources de financement	
Obligations contractuelles	
Transactions entre parties liées	
Quatrième trimestre	
Instruments financiers dérivés	
Nouvelles normes comptables	
Informations prospectives	
Mesures non conformes aux IFRS	
Contrôles et procédures	
Jugements et estimations significatifs	
Gestion des risques	
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers annuels consolidés	

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. pour l'exercice financier clos le 26 septembre 2020 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 26 septembre 2020. La présente analyse tient compte des informations en date du 17 novembre 2020 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice 2020.



APERÇU GÉNÉRAL

La Société est un chef de file dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario.

La Société exploite, à titre de détaillant, de franchiseur ou de distributeur, différentes bannières alimentaires dans les segments de supermarchés et de marchés d'escompte. Les bannières Metro et Metro Plus, qui comptent 326 supermarchés, visent à satisfaire les consommateurs qui recherchent un niveau de service supérieur et une plus grande variété de produits. Les marchés d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 236, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. La bannière Adonis, qui compte actuellement 14 magasins, est quant à elle spécialisée dans les produits frais ainsi que les aliments méditerranéens et du Moyen-Orient. La Société exploite aussi la bannière Première Moisson, spécialisée dans la production artisanale de boulangerie, de pâtisserie et de charcuterie de première qualité. Elle vend ses produits aux magasins de la Société, à des restaurants, diverses chaînes, de même que directement aux consommateurs par l'entremise de 23 magasins. La majorité des magasins appartiennent à la Société ou à des entités structurées et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus appartiennent à des marchands indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur auprès de commerces d'alimentation de proximité indépendants. Leurs approvisionnements sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société.

La Société agit également à titre de franchiseur et de distributeur pour 414 pharmacies PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté ainsi que 160 pharmacies Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique et Clini Plus détenues par des pharmaciens propriétaires. La Société exploite 74 pharmacies en Ontario sous les bannières Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy, et leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Le chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées ainsi qu'à différents centres de santé. La Société est aussi présente dans le domaine de la fabrication de médicaments génériques avec sa filiale Pro Doc Ltée.

RAISON D'ÊTRE, MISSION ET STRATÉGIE

À titre de leader en alimentation et en pharmacie dans l'Est du Canada, nous offrons des services de première nécessité aux communautés que nous desservons, et celles-ci comptent sur nous pour les conseiller et les soutenir. C'est pourquoi nous avons adopté une nouvelle raison d'être, soit *Nourrir la santé et le bien-être de nos communautés*, redéfinissant et actualisant ainsi notre vision qui était d'offrir la meilleure expérience client dans chacune de nos bannières. Notre raison d'être représente mieux nos aspirations tout en s'inscrivant parfaitement dans le cadre de notre démarche de responsabilité d'entreprise. Il s'agit d'une raison d'être simple, claire et ambitieuse qui continuera d'amener nos équipes à se dépasser. Cette raison d'être dépasse la seule performance financière qui demeure cependant essentielle afin de pouvoir remplir notre mission à long terme.

Notre mission, la même depuis de nombreuses années, est de dépasser les attentes de nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Notre stratégie d'affaires est basée sur quatre piliers : focus client, meilleure équipe, excellence opérationnelle et discipline financière.

Nous positionnons le client au centre de toutes nos décisions. La convivialité du service, l'expérience de magasinage agréable et efficace, la qualité de nos produits ainsi que les prix compétitifs sont nos priorités.

La meilleure équipe est composée de leaders qui ont à coeur les intérêts de la Société. Des plans de développement, d'avancement et de relève des employés en assurent la continuité.

L'excellence opérationnelle et la discipline financière passent par l'établissement de normes d'exploitation élevées, une culture d'entreprise axée sur les résultats, une implication de tous nos employés et le suivi de nos performances afin de pouvoir réagir promptement.

L'assise de notre stratégie d'affaires demeure la responsabilité d'entreprise. Nos actions visent à amener une croissance profitable pour tous : employés, actionnaires, partenaires d'affaires et les communautés que nous desservons.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous évaluons la performance globale de la Société à l'aide des principaux indicateurs suivants :

- · chiffre d'affaires :
 - croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - valeur de la transaction moyenne par client et nombre de transactions;
 - · chiffre d'affaires hebdomadaire moyen;
 - · chiffre d'affaires hebdomadaire moyen par pied carré;
 - o pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients membres des programmes de fidélisation;
 - part de marché;
 - satisfaction de la clientèle;
- · pourcentage de marge brute;
- chiffre d'affaires par heure travaillée par magasin pour évaluer la productivité;
- pourcentage du bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée par rapport au chiffre d'affaires;
- · pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- · croissance du bénéfice net par action;
- rendement des capitaux propres;
- investissements dans le réseau de détail :
 - valeur monétaire et nature des investissements dans les magasins;
 - nombre de magasins;
 - · croissance de la superficie par magasin.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 a atteint 17 997,5 millions \$ comparativement à 16 767,5 millions \$ pour l'exercice 2019, une hausse de 7,3 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 7,7 %. Le bénéfice net de l'exercice 2020 a été de 796,4 millions \$ comparativement à 714,4 millions \$ pour l'exercice 2019, soit une hausse de 11,5 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 3,14 \$ par rapport à 2,78 \$ l'an passé, en hausse de 12,9 %. Le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2020 a été de 829,1 millions \$ comparativement à 731,6 millions \$ pour l'exercice 2019 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 3,27 \$ comparativement à 2,84 \$, soit des augmentations de 13,3 % et 15,1 % respectivement.

Nous avons réalisé plusieurs projets au cours de l'exercice dont voici les principaux :

- La crise liée à COVID-19 est sans précédent et a sollicité toutes nos ressources pour assurer la sécurité de nos employés et de nos clients, la résilience de notre chaîne d'approvisionnement et notre capacité à maintenir nos activités dans notre réseau. L'ensemble de nos employés, marchands et pharmaciens propriétaires, ainsi que nos partenaires fournisseurs, se sont mobilisés pour fournir à nos clients les services essentiels d'alimentation et de pharmacie, sans faire de compromis sur la sécurité.
- Depuis le début de la pandémie, METRO a versé plus de 4 millions \$ pour soutenir des communautés.
 Répondant à l'appel de ces partenaires communautaires de longue date, l'argent a été remis principalement à Feed Ontario, aux Banques Alimentaires du Québec et au fonds d'urgence de Centraide/United Way.
- En mars 2020, METRO a annoncé un investissement de 420 millions \$ sur cinq ans pour la construction d'un nouveau centre de distribution automatisé pour les produits frais et surgelés à Terrebonne, au nord de Montréal, et l'agrandissement de son centre de distribution de fruits et légumes et de produits laitiers situé à Laval. Ces investissements permettront à METRO de toujours mieux répondre aux attentes de ses clients d'aujourd'hui et de demain et de poursuivre sa croissance. Le nouveau centre de distribution de Terrebonne ouvrira ses portes en 2023, alors que l'agrandissement du centre de distribution de Laval sera complété en 2024⁽³⁾.
- En octobre 2017, nous avons annoncé un investissement de 400 millions \$ sur six ans dans notre réseau de distribution en Ontario. La phase 1 du projet lancé en 2019 a été légèrement retardée en raison de la pandémie, mais elle est maintenant sur le point d'être terminée. Le démarrage de notre nouveau centre de distribution est prévu en janvier 2021⁽³⁾. Cette installation équipée d'une technologie de pointe nous aidera à améliorer le service à notre réseau de magasins et à offrir une plus grande fraîcheur et variété de produits. METRO pourra mieux répondre aux préférences en constante évolution de ses clients et ainsi se positionner comme le détaillant offrant la meilleure expérience client dans chacune de ses bannières.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Âjustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



- Nous avons accéléré nos plans pour augmenter la capacité de notre service d'épicerie en ligne. Au cours de l'année, nous avons élargi notre service d'épicerie en ligne au Québec en ajoutant des magasins à Québec et Sherbrooke et nous ajouterons⁽³⁾ également un troisième magasin en Ontario. Nous avons récemment annoncé l'ouverture d'un magasin dédié à l'épicerie en ligne pour desservir Montréal l'été prochain⁽³⁾. Cette ouverture représente la prochaine phase de notre stratégie omnicanale, ajoutant efficacement de la capacité dans une grande zone urbaine en exploitant notre modèle d'assemblage en magasin. Nous augmenterons également le nombre de magasins Metro offrant le service de cueillette en magasin de 40 prévus à plus de 100 d'ici la fin de l'exercice 2021⁽³⁾.
- Nous avons continué le regroupement des activités de la pharmacie et les meilleures pratiques entre METRO et le Groupe Jean Coutu. À la fin de l'exercice 2020, nous avons atteint notre objectif de générer 75 millions \$ de synergies sur une base annualisée dans les trois ans suivant l'acquisition.
- Nous avons poursuivi les investissements dans notre réseau de magasins. Au Québec, nous avons ouvert un Metro Plus et un Super C, nous avons également relocalisé un Metro Plus et un Super C, et nous avons effectué des rénovations majeures et agrandissements dans 8 autres magasins. En Ontario, nous avons ouvert un Metro, un Food Basics et un Adonis, nous avons converti 2 magasins Metro en Food Basics et effectué des rénovations majeures et agrandissements dans 9 autres magasins.
- Nous avons acquis la participation minoritaire dans Groupe Première Moisson Inc. au cours du premier trimestre.
- Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre plan de responsabilité d'entreprise tout en adaptant certains programmes en raison de la pandémie. Nous avons implanté de nombreuses mesures pour assurer la sécurité des clients et employés et avons adapté nos méthodes d'embauche de façon à atteindre nos objectifs de recrutement, tout en respectant les contraintes sanitaires. Notre programme de dons alimentaires Récupartage a permis de redistribuer l'équivalent de près de 8 millions de repas. Au cours de l'exercice, nous avons poursuivi le déploiement de nos programmes axés sur l'achat local, l'approvisionnement responsable et la réduction du gaspillage alimentaire, en plus de débuter le déploiement de nos actions d'optimisation de nos emballages et imprimés et de réduire l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre. L'année 2020 a marqué le 10e anniversaire de notre démarche de responsabilité d'entreprise. Les connaissances et l'expertise acquises au cours de la dernière décennie constituent de solides fondations pour le futur.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	2020	2019	Variation	2018	Variation
(en millions de dollars, sauf indication contraire)			%		%
Chiffre d'affaires	17 997,5	16 767,5	7,3	14 383,4	16,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	795,2	711,6	11,7	1 716,5	(58,5)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1,2	2,8	(57,1)	2,0	40,0
Bénéfice net	796,4	714,4	11,5	1 718,5	(58,4)
Bénéfice net par action de base	3,15	2,79	12,9	7,20	(61,3)
Bénéfice net dilué par action	3,14	2,78	12,9	7,16	(61,2)
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	829,1	731,6	13,3	579,2	26,3
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	3,27	2,84	15,1	2,41	17,8
Rendement des capitaux propres (%)	13,1	12,3	_	40,1	_
Dividendes par action (en dollars)	0,8750	0,7800	12,2	0,7025	11,0
Total de l'actif	13 423,9	11 073,9	21,2	10 922,2	1,4
Parties courante et non courante de la dette	2 632,6	2 657,6	(0,9)	2 643,7	0,5

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 a atteint 17 997,5 millions \$ comparativement à 16 767,5 millions \$ pour l'exercice 2019, une hausse de 7,3 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 « Contrats de location » adoptée au premier trimestre de l'exercice 2020, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 7,7 %. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 a atteint 16 767,5 millions \$ comparativement à 14 383,4 millions \$ pour l'exercice 2018, une hausse de 16,6 %. En excluant 3 121,8 millions \$ provenant du Groupe Jean Coutu du chiffre d'affaires de l'exercice 2019 et 1 157,7 millions \$ de celui de l'exercice 2018, l'augmentation a été de 3,2 %.

Le bénéfice net des exercices 2020, 2019 et 2018 ont été respectivement de 796,4 millions \$, 714,4 millions \$ et 1,718,5 millions \$ et le bénéfice net dilué par action de 3,14 \$, 2,78 \$ et 7,16 \$. Si l'on tient compte des éléments relatifs aux exercices 2020 et 2019 présentés dans le tableau « Ajustements au bénéfice net » de la section « Résultats d'exploitation », ainsi que pour l'exercice 2018, principalement le gain sur la disposition de la majorité de notre participation dans Alimentation Couche-Tard (ACT), le gain sur la réévaluation à la juste valeur de notre placement résiduel dans ACT, la quote-part dans les résultats d'une entreprise associée (ACT), des charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique et des charges relativement à l'acquisition du Groupe Jean Coutu, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2020 a été de 829,1 millions \$ comparativement à 731,6 millions \$ pour l'exercice 2019 et à 579,2 millions \$ pour l'exercice 2018 alors que le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ a été de 3,27 \$ pour 2020 comparativement à 2,84 \$ pour 2019 et 2,41 \$ pour 2018, soit des augmentations de 15,1 % et 17,8 % respectivement.

Le total de l'actif a atteint 13 423,9 millions \$ en 2020 comparativement à 11 073,9 millions \$ en 2019, une hausse de 21,2 % principalement attribuable à la comptabilisation en 2020 d'actifs aux droits d'utilisation totalisant 1 150,5 millions \$ et de débiteurs liés aux contrats de sous-location courants et non courants totalisant 684,3 millions \$ suite à l'adoption de la norme IFRS 16.

Le rendement des capitaux propres en 2020 a été de 13,1 % comparativement à 12,3 % en 2019 provenant de la forte hausse du bénéfice net en 2020 et des rachats d'actions effectués au cours de l'exercice 2020. Après la performance exceptionnelle de 40,1 % en 2018 due au gain réalisé sur la disposition notre participation dans ACT en vue de payer une partie de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, le rendement des capitaux propres de 2019 a été de 12,3 %, impacté par l'émission d'actions en 2018 également dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu.

PERSPECTIVES(3)

La pandémie en cours continue d'avoir un impact sur nos activités et nous prévoyons qu'à court terme, le chiffre d'affaires alimentaire continuera de croître à des taux plus élevés que la normale par rapport à l'année dernière car une partie du chiffre d'affaires de la restauration et des services alimentaires continuera de se déplacer vers le réseau de l'épicerie.

La pandémie a accéléré certaines tendances déjà décelées dans le marché, par exemple une préoccupation pour l'achat local et les commerces de proximité. Ces tendances émergentes nous positionnent bien auprès des consommateurs, grâce à nos formats de magasins, à nos politiques d'approvisionnement et à nos racines dans les communautés que nous desservons. L'achat en ligne est un autre exemple d'une tendance déjà émergente, que la pandémie a fait exploser.

Certains comportements des consommateurs seront sans doute modifiés à long terme, notamment en raison de l'expansion du télétravail. Nous croyons que ce changement nous est favorable et qu'une partie des ventes acquises des restaurants devrait se maintenir dans nos réseaux pour un certain temps. La pandémie a été l'occasion de démontrer notre résilience et notre agilité afin de transformer des défis en opportunités, adaptant constamment notre offre de produits et de services.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La Société a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » avec prise d'effet au premier trimestre 2020. La Société a adopté la norme selon une approche rétrospective modifiée. Les résultats d'exploitation de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 a atteint 17 997,5 millions \$ comparativement à 16 767,5 millions \$ pour l'exercice 2019, une hausse de 7,3 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 7,7 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 9,7 % (3,6 % en 2019). Les ventes alimentaires en ligne ont pratiquement triplé par rapport à l'an dernier. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 4,3 % (2,4 % en 2019), soit une hausse de 4,8 % pour les médicaments d'ordonnance et une hausse de 3,1 % pour les produits de la section commerciale.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement et le gain sur disposition lié à une participation dans une entreprise associée ainsi que le gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée pour l'exercice 2020 a été de 1 683,6 millions \$ ou 9,4 % du chiffre d'affaires comparativement à 1 321,5 millions \$ ou 7,9 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2019.

L'adoption de l'IFRS 16 a entraîné une baisse du chiffre d'affaires provenant des revenus de sous-location pour l'exercice 2020 de 54,2 millions \$, avec une baisse équivalente de la marge brute. L'adoption de la norme a également entraîné une baisse des charges d'exploitation de 244,6 millions \$ pour l'exercice 2020, causées par les paiements de location maintenant inscrits en diminution des obligations locatives. Ces deux éléments combinés ont eu un impact favorable de 190,4 millions \$ sur le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée pour l'exercice 2020.

Impact de l'adoption de la norme IFRS 16			2020			
(en millions de dollars)	2020	IFRS 16	excluant I'IFRS 16	% chiffre d'affaires	2019	% chiffre d'affaires
Chiffre d'affaires	17 997,5	(54,2)	18 051,7		16 767,5	
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	1 683,6	190,4	1 493,2	8,3	1 321,5	7,9

Au cours de l'exercice 2020, nous avons enregistré une perte de 7,5 millions \$ sur la disposition de notre filiale MissFresh alors que pour l'exercice 2019, nous avons enregistré des charges de restructuration de notre réseau de détail de 36,0 millions \$ et réalisé un gain net de 6,0 millions \$ dans le cadre du dessaisissement des pharmacies. En excluant ces éléments, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté⁽²⁾ de l'exercice 2020 a été de 1 691,1 millions \$ ou 9,4 % du chiffre d'affaires (8,3 % en excluant l'impact de la mise en place de l'IFRS 16), comparativement à 1 351,5 millions \$ ou 8,1 % du chiffre d'affaires pour l'exercice 2019.

Les synergies liées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu réalisées au cours de l'exercice 2020 ont été de 69 millions \$ comparativement à 58 millions \$ pour l'exercice 2019. Nous avons à ce jour généré une valeur annualisée de 75 millions \$⁽³⁾. Ayant atteint notre objectif de générer 75 millions \$⁽³⁾ de synergies annuelles dans les trois ans suivant l'acquisition de Jean Coutu, nous ne divulguerons dorénavant plus le niveau de synergies.

- 17 -

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (BO)(2)

		2020			2019	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	во	Chiffre d'affaires	(%)	ВО	Chiffre d'affaires	(%)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	1 683,6	17 997,5	9,4	1 321,5	16 767,5	7,9
Perte sur la disposition d'une filiale	7,5			_		
Charges de restructuration du réseau de détail	_			36,0		
Gain sur le dessaisissement de pharmacies	_			(6,0)		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽²⁾	1 691,1	17 997,5	9,4	1 351,5	16 767,5	8,1

Notre taux de marge brute a été de 19,9 % pour l'exercice 2020 (20,1 % en excluant l'impact de la mise en place de l'IFRS 16) comparativement à 19,9 % pour l'exercice 2019.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,5 % pour l'exercice 2020 comparativement à 12,0 % pour l'exercice 2019. En excluant de l'exercice 2020, la perte de 7,5 millions \$ sur la disposition de notre filiale MissFresh, ainsi que de l'exercice 2019, les charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 millions \$ et le gain net de 6,0 millions \$ réalisé dans le cadre du dessaisissement des pharmacies, le pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires de 2020 a été de 10,5 % (11,8 % en excluant l'impact de la mise en place de l'IFRS 16) comparativement à 11,8 % en 2019. Les dépenses liées à la COVID-19 représentent environ 137 millions \$ pour l'exercice 2020.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour l'exercice 2020 a été de 462,5 millions \$, dont une hausse de 149,2 millions \$ provenant de la mise en place de l'IFRS 16, comparativement à 286,4 millions \$ pour l'exercice 2019.

Les frais financiers nets pour l'exercice 2020 ont été de 136,8 millions \$, dont une hausse de 33,5 millions \$ provenant de la mise en place de l'IFRS 16, comparativement à 103,8 millions \$ pour l'exercice 2019.

GAIN SUR LA DISPOSITION D'UNE PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE ET GAIN SUR RÉÉVALUATION ET DISPOSITION D'UN PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

Au cours de l'exercice 2019, la Société a procédé à la disposition de sa participation dans Colo-D Inc., une entreprise associée présentée dans les autres éléments d'actifs, pour une considération totale en espèces de 59,0 millions \$. Un gain avant impôts de 36,4 millions \$ sur la disposition de cette participation a été enregistré aux résultats.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, nous avons disposé d'un placement à la juste valeur et la réévaluation finale du passif financier a entraîné un gain de 1,5 million \$ enregistré au bénéfice net.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice 2020, la charge d'impôts a été de 287,9 millions \$ comparativement à 254,8 millions \$ pour l'exercice 2019, avec un taux d'imposition effectif de 26,6 % comparativement à 26,3 %. L'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 sur la charge d'impôts de l'exercice 2020 est non significatif.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ⁽¹⁾

Le bénéfice net de l'exercice 2020 a été de 796,4 millions \$ comparativement à 714,4 millions \$ pour l'exercice 2019, soit une hausse de 11,5 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 3,14 \$ par rapport à 2,78 \$ l'an passé, en hausse de 12,9 %. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice 2020 a été de 829,1 millions \$ comparativement à 731,6 millions \$ pour l'exercice 2019 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 3,27 \$ comparativement à 2,84 \$, soit des augmentations de 13,3 % et 15,1 % respectivement. La mise en place de l'IFRS 16 a eu un impact non significatif sur le bénéfice net et sur le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 2020.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Ajustements au bénéfice net⁽¹⁾

	2020		20	19	Variation (%)		
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué	
Bénéfice net	796,4	3,14	714,4	2,78	11,5	12,9	
Perte sur la disposition d'une filiale, nette d'impôts	4,2		_				
Charges de restructuration du réseau de détail, nettes d'impôts	_		26,4				
Gain sur le dessaisissement de pharmacies, net d'impôts	_		(4,7)				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	28,5		28,5				
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée, net d'impôts	_		(31,9)				
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	_		(1,1)				
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	829,1	3,27	731,6	2,84	13,3	15,1	

Impacts de l'adoption de la norme IFRS 16

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2020	IFRS 16	2020 excluant l'IFRS 16	2019
Chiffre d'affaires	17 997,5	(54,2)	18 051,7	16 767,5
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	1 683,6	190,4	1 493,2	1 321,5
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽²⁾	1 691,1	190,4	1 500,7	1 351,5
Amortissement	462,5	(149,2)	313,3	286,4
Frais financiers, nets	136,8	(33,5)	103,3	103,8
Impôts	287,9	(2,0)	285,9	254,8
Bénéfice net	796,4	5,7	790,7	714,4
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	829,1	5,7	823,4	731,6
BPA dilué (en dollars)	3,14	0,02	3,12	2,78
BPA dilué ajusté ⁽¹⁾ (en dollars)	3,27	0,02	3,25	2,84

 ⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
 (2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »
 (3) Consulter la section « Informations prospectives »



RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2020	2019	Variation (%)
Chiffre d'affaires			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	4 029,8	3 977,7	1,3
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	3 988,9	3 701,6	7,8
3 ^e trim. ⁽⁵⁾	5 835,2	5 229,3	11,6
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	4 143,6	3 858,9	7,4
Exercice	17 997,5	16 767,5	7,3
Bénéfice net			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	170,2	203,1	(16,2)
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	176,2	121,5	45,0
3e trim. ⁽⁵⁾	263,5	222,4	18,5
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	186,5	167,4	11,4
Exercice	796,4	714,4	11,5
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	180,9	172,2	5,1
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	182,8	155,1	17,9
3e trim. ⁽⁵⁾	272,3	230,3	18,2
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	193,1	174,0	11,0
Exercice	829,1	731,6	13,3
Bénéfice net dilué par action (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	0,67	0,79	(15,2)
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,69	0,47	46,8
3e trim. ⁽⁵⁾	1,04	0,86	20,9
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,74	0,66	12,1
Exercice	3,14	2,78	12,9
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾ (en dollars)			
1 ^{er} trim. ⁽⁴⁾	0,71	0,67	6,0
2 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,72	0,60	20,0
3e trim. ⁽⁵⁾	1,08	0,90	20,0
4 ^e trim. ⁽⁴⁾	0,77	0,68	13,2
Exercice	3,27	2,84	15,1

^{(4) 12} semaines

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de l'exercice 2020 a atteint 4 029,8 millions \$ comparativement à 3 977,7 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2019, une hausse de 1,3 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 « Contrats de location » adoptée au premier trimestre de l'exercice, le chiffre d'affaires a été de 4 042,2 millions \$, soit une hausse de 1,6 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 1,4 % (3,2 % en 2019), et aurait été en hausse de 2,0 % en tenant compte du déplacement des ventes de Noël. Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,0 % (1,8 % en 2019). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 3,6 % (1,5 % en 2019), soit une hausse de 4,1 % pour les médicaments d'ordonnance et une hausse de 2,7 % pour les produits de la section commerciale.

^{(5) 16} semaines

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de l'exercice 2020 a atteint 3 988,9 millions \$ comparativement à 3 701,6 millions \$ au deuxième trimestre de l'exercice 2019, une hausse de 7,8 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 « Contrats de location », le chiffre d'affaires a été de 4 001,5 millions \$, soit une hausse de 8,1 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 9,7 % (4,3 % en 2019). Le déplacement des ventes de Noël représente 0,6 % de la hausse du chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables. Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,0 % (2,5 % en 2019). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 7,9 % (1,1 % en 2019), soit une hausse de 7,7 % pour les médicaments d'ordonnance et une hausse de 8,3 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2020 a atteint 5 835,2 millions \$ comparativement à 5 229,3 millions \$ au troisième trimestre de l'exercice 2019, une hausse de 11,6 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 « Contrats de location », le chiffre d'affaires a été de 5 851,9 millions \$, soit une hausse de 11,9 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 15,6 % (3,1 % en 2019). Les ventes alimentaires en ligne ont presque quadruplé durant le trimestre par rapport à un niveau de ventes modeste l'an dernier. Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 3,0 % (2,5 % en 2019). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 1,0 % (3,4 % en 2019), soit une hausse de 2,7 % pour les médicaments d'ordonnance et une baisse de 2,5 % pour les produits de la section commerciale.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2020 a atteint 4 143,6 millions \$ comparativement à 3 858,9 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2019, une hausse de 7,4 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 « Contrats de location », le chiffre d'affaires a été de 4 156,1 millions \$, soit une hausse de 7,7 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 10,0 % (4,1 % en 2019). Les ventes alimentaires en ligne ont augmenté de 160 % par rapport à l'an dernier. Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,8 % (2,8 % en 2019). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 5,5 % (3,4 % en 2019), soit une hausse de 5,3 % pour les médicaments d'ordonnance et une hausse de 6,0 % pour les produits de la section commerciale.

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2020 a été de 170,2 millions \$ comparativement à 203,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019, et le bénéfice net dilué par action de 0,67 \$ par rapport à 0,79 \$, en baisse de 16,2 % et 15,2 % respectivement. En excluant du premier trimestre de l'exercice 2020, la perte de 7,5 millions \$ sur la disposition d'une filiale et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions \$, ainsi que du premier trimestre de l'exercice 2019, le gain de 7,4 millions \$ sur le dessaisissement de pharmacies, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 9,0 millions \$, le gain de 35,4 millions \$ sur la disposition de la participation dans l'entreprise associée Colo-D Inc. et le gain de 1,5 millions \$ sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du premier trimestre de l'exercice 2020 a été de 180,9 millions \$ comparativement à 172,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,71 \$ comparativement à 0,67 \$, soit des augmentations de 5,1 % et 6,0 % respectivement.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2020 a été de 176,2 millions \$ comparativement à 121,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019, et le bénéfice net dilué par action de 0,69 \$ par rapport à 0,47 \$, en hausse de 45,0 % et 46,8 % respectivement. En excluant du deuxième trimestre de l'exercice 2020, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,9 millions \$, ainsi que du deuxième trimestre de l'exercice 2019, les charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 millions \$, la perte de 1,4 million \$ sur le dessaisissement de pharmacies et l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 8,8 millions \$, ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du deuxième trimestre de l'exercice 2020 a été de 182,8 millions \$ comparativement à 155,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,72 \$ comparativement à 0,60 \$, soit des augmentations de 17,9 % et 20,0 % respectivement.

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2020 a été de 263,5 millions \$ comparativement à 222,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019, et le bénéfice net dilué par action de 1,04 \$ par rapport à 0,86 \$, en hausse de 18,5 % et 20,9 % respectivement. En excluant du troisième trimestre de l'exercice 2020, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 11,9 millions \$ ainsi que du troisième trimestre de l'exercice 2019, le gain de 1,0 million \$ résultant de l'ajustement du prix de vente de la participation dans l'entreprise associée Colo-D Inc. et l'amortissement

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 11,9millions \$, ainsi que les impôts relatifs à tous ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du troisième trimestre de l'exercice 2020 a été de 272,3 millions \$ comparativement à 230,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 1,08 \$ comparativement à 0,90 \$, soit des augmentations de 18,2 % et 20,0 % respectivement.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2020 a été de 186,5 millions \$ comparativement à 167,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019, et le bénéfice net dilué par action de 0,74 \$ par rapport à 0,66 \$ en 2019, en hausse de 11,4 % et 12,1 % respectivement. En excluant du quatrième trimestre des exercices 2020 et 2019, l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu au montant de 9,0 millions \$, ainsi que les impôts relatifs à ces éléments, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2020 a été de 193,1 millions \$ comparativement à 174,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,77 \$ comparativement à 0,68 \$, soit des augmentations de 11,0 % et 13,2 % respectivement.

	2020 2019							
(en millions de dollars)	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	Т3	T4
Bénéfice net	170,2	176,2	263,5	186,5	203,1	121,5	222,4	167,4
Charges de restructuration du réseau de détail, nettes d'impôts	_	_	_	_	_	26,4	_	_
Perte sur la disposition d'une filiale, nette d'impôts	4,2	_	_	_	_	_	_	_
Perte (gain) sur le dessaisissement de pharmacies, nette d'impôts	_	_	_	_	(5,4)	0,7	_	_
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	6,5	6,6	8,8	6,6	6,6	6,5	8,8	6,6
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée, net d'impôts	_	_	_	_	(31,0)	_	(0,9)	_
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur, net d'impôts	_	_	_	_	(1,1)	_	_	
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	180,9	182,8	272,3	193,1	172,2	155,1	230,3	174,0

	2020				2019				
(en dollars)	T1	T2	Т3	T4	T1	T2	T3	T4	
Bénéfice net dilué par action	0,67	0,69	1,04	0,74	0,79	0,47	0,86	0,66	
Impact des ajustements	0,04	0,03	0,04	0,03	(0,12)	0,13	0,04	0,02	
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,71	0,72	1,08	0,77	0,67	0,60	0,90	0,68	

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



SITUATION DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 1 474,1 millions \$ pour l'exercice 2020 comparativement à 794,6 millions \$ pour l'exercice 2019. L'écart provient principalement de la hausse importante des bénéfices en 2020, des paiements et intérêts reçus au titre des contrats de sous-location reclassés dans les activités d'investissement, des paiements et intérêts au titre des obligations locatives reclassés dans les activités de financement suite à l'adoption de l'IFRS 16 ainsi que du paiement des impôts exigibles au 29 septembre 2018, plus élevés à cause du gain réalisé sur la disposition de notre placement dans Alimentation Couche-Tard au cours de l'exercice 2018.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour l'exercice 2020, les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 444,1 millions \$ comparativement à 308,5 millions \$ pour l'exercice 2019. La variation pour l'exercice provient principalement du rachat de la participation minoritaire dans Groupe Première Moisson Inc. de 51,6 millions \$ en 2020, des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement plus élevées de 106,4 millions \$ en 2020 et du produit de disposition de notre participation dans l'entreprise associée Colo-D Inc. qui avait généré des fonds de 59,0 millions \$ en 2019. Ces éléments compensent l'impact du reclassement des paiements et intérêts reçus au titre des contrats de sous-location de 101,5 millions \$ provenant des activités opérationnelles suite à l'adoption de l'IFRS 16 en 2020.

Au cours de l'exercice 2020, nous avons procédé avec les détaillants à l'ouverture de 7 magasins, des rénovations majeures et agrandissements dans 17 magasins, 2 magasins ont été relocalisés et 5 magasins ont été fermés pour une augmentation nette de 168 800 pieds carrés ou 0,8 % de notre réseau de détail alimentaire.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont nécessité des fonds de 861,9 millions \$ pour l'exercice 2020 comparativement à 439,6 millions \$ pour l'exercice 2019. Cet écart s'explique principalement par des paiements et intérêts au titre des obligations locatives de 304,0 millions \$ reclassés des activités d'exploitation suite à l'adoption de l'IFRS 16 ainsi que par des rachats d'actions plus élevés de 71,3 millions \$ en 2020.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Âjustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons⁽³⁾ aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2020 comme étant très saine. Nous avions une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$. Notre pourcentage de dette et d'obligations locatives non courantes sur le total combiné de la dette non courante, des obligations locatives non courantes et des capitaux propres (dette et obligations locatives non courantes/capital total) était de 41,8 %.

Les principaux éléments de dette non courante à la fin de l'exercice 2020 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Échéance	Solde (en millions de dollars)
Facilité de crédit rotative	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	3 novembre 2024	_
Billets de Série C	Taux fixe de 3,20 %	1 ^{er} décembre 2021	300,0
Billets de Série F	Taux fixe de 2,68 %	5 décembre 2022	300,0
Billets de Série G	Taux fixe de 3,39 %	6 décembre 2027	450,0
Billets de Série B	Taux fixe de 5,97 %	15 octobre 2035	400,0
Billets de Série D	Taux fixe de 5,03 %	1 ^{er} décembre 2044	300,0
Billets de Série H	Taux fixe de 4,27 %	4 décembre 2047	450,0
Billets de Série I	Taux fixe de 3,41 %	28 février 2050	400,0

Le 26 février 2020, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série I, à un taux d'intérêt nominal fixe de 3,41 %, échéant le 28 février 2050, d'un capital total de 400,0 \$ et rachetables en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur. Le 27 février 2020, la Société a procédé au remboursement de la totalité des billets de Série E d'un montant de 400,0 \$ qui venait à échéance ce même jour.

Nos principaux ratios financiers se présentaient comme suit :

	Au	Au
	26 septembre 2020	28 septembre 2019
Structure financière		_
Dette non courante (en millions de dollars)	2 612,0	2 629,0
Obligations locatives non courantes (en millions de dollars)	1 811,4	_
	4 423,4	2 629,0
Capitaux propres (en millions de dollars)	6 155,4	5 968,6
Dette et obligations locatives non courantes/capital total (%)	41,8	30,6

Au 28 septembre 2019, la Société avait l'intention de refinancer les Billets de Série E présentés à la portion courante de la dette, le montant de 400,0 millions \$ a été ajouté à la dette non courante lors du calcul du ratio dette et obligations locatives non courantes/capital total.

En excluant les obligations locatives non courantes découlant de l'adoption de la norme IFRS 16, notre ratio était de 29,8 % au 26 septembre 2020.

	2020	2019
Ratio de couverture des intérêts		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une		
entreprise associée/Frais financiers (fois)	12,3	12,7

- 24 -

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



CAPITAL-ACTIONS

	Actions ordinaires émises		
(en milliers)	2020	2019	
Solde au début de l'exercice	254 440	256 253	
Rachat d'actions	(3 910)	(2 925)	
Exercice d'options d'achat d'actions	265	1 112	
Solde à la fin de l'exercice	250 795	254 440	
Solde aux 27 novembre 2020 et 29 novembre 2019	249 746	254 222	
	Actions propres		
(en milliers)	2020	2019	
Solde au début de l'exercice	577	603	
Acquisitions	112	115	
Remises en circulation	(137)	(141)	

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Solde aux 27 novembre 2020 et 29 novembre 2019

Solde à la fin de l'exercice

	Au 27 novembre 2020	Au 26 septembre 2020	Au 28 septembre 2019
Options d'achat d'actions (en milliers)	2 310	2 322	2 281
Prix d'exercice (en dollars)	21,90 à 56,92	21,90 à 56,92	20,30 à 48,68
Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	41,26	41,27	37,30

552

552

577

577

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au	Au	Au
	27 novembre 2020	26 septembre 2020	28 septembre 2019
Unités d'actions au rendement (en milliers)	613	618	605

RACHAT DE PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

En vertu de la convention des actionnaires, la Société s'est portée acquéreur de la participation minoritaire dans Groupe Première Moisson Inc. au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 pour une considération en espèces de 51,6 millions \$.

MISSFRESH

La Société a procédé à la disposition des actifs de la filiale MissFresh le 9 décembre 2019 pour une contrepartie en espèces de 3,5 millions \$ et l'enregistrement d'une perte sur disposition de 7,5 millions \$ principalement sur les actifs tangibles et intangibles. De plus, la Société a comptabilisé un actif d'impôts différés de 3,3 millions \$ relativement à l'avantage fiscal lié à cette filiale.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Relativement à son programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités en vigueur du 25 novembre 2019 au 24 novembre 2020, la Société a racheté 4 560 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 56,78 \$, pour une considération totale de 258,9 millions \$.

La Société a décidé de renouveler le programme afin de se doter d'une option supplémentaire pour utiliser ses liquidités excédentaires. Ainsi, la Société pourra racheter, dans le cours normal de ses activités entre le 25 novembre 2020 et le 24 novembre 2021, jusqu'à concurrence de 7 000 000 de ses actions ordinaires représentant approximativement 2,8 % des actions émises et en circulation de la Société en date du 11 novembre 2020. Les achats s'effectueront au prix du marché par l'entremise de la Bourse de Toronto, conformément à ses règles et politiques, ou par l'entremise de systèmes de négociation parallèles ou de toute autre façon pouvant être autorisée par un organisme de règlementation des valeurs mobilières, y compris en vertu d'ententes de gré à gré. Entre le 25 novembre 2020 et le 27 novembre 2020, la Société a racheté 200 000 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 59,75 \$, pour une considération totale de 11,9 millions \$.

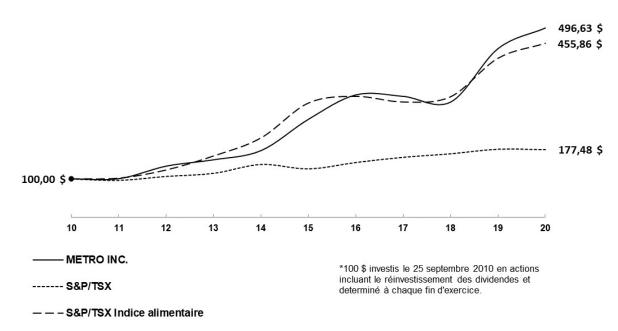
DIVIDENDES

Pour une 26° année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende annuel a été en hausse de 12,2 % et s'est élevé à 0,8750 \$ par action comparativement à 0,7800 \$ en 2019 pour un montant total de 220,7 millions \$ en 2020 et de 198,9 millions \$ en 2019.

OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 49,03 \$ à 64,61 \$ au cours de l'exercice 2020 (39,04 \$ à 58,94 \$ en 2019). Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 156,7 millions (139,6 millions en 2019). Le cours de clôture du vendredi 25 septembre 2020 était de 64,02 \$ comparativement à 57,91 \$ à la fin de l'exercice 2019. Depuis la fin de l'exercice, l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 59,54 \$ à 66,25 \$. Le cours de clôture du 27 novembre 2020 était de 60,06 \$. L'action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années.

RENDEMENT COMPARATIF DES ACTIONS SUR 10 ANS*



⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Âjustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Aucune charge ni aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En février 2020, une demande d'autorisation de recours collectifs liés aux opioïdes a été déposée en Colombie Britannique par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont des filiales de la Société, Pro Doc Ltée. et Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. En mai 2019, deux demandes d'autorisation de recours collectifs liées aux opioïdes avaient également été déposées en Ontario et au Québec par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont une filiale de la Société, Pro Doc Ltée. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation de recours collectifs sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation de recours collectif déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc Limitée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. Ces recours collectifs proposés portent notamment sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui aurait été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les recours collectifs proposés en Ontario, au Québec et en Colombie Britannique qui ont été intentés par des usagers d'opioïdes visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom de tous les usagers d'opioïdes directement. La Société estime que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. La Société continue de collaborer pleinement avec le Bureau de la concurrence. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, ait enfreint la Loi sur la concurrence. Des demandes d'actions collectives ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. Le 19 décembre 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une de ces actions collectives, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société entend contester tous ces recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1^{er} novembre 2018, la Cour supérieure a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société entend par ailleurs contester ce recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



SOURCES DE FINANCEMENT

Nos activités opérationnelles ont permis de générer en 2020 des flux de trésorerie de 1 474,1 millions \$. Ces flux de trésorerie ont servi à financer nos activités d'investissement, dont des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de 510,7 millions \$, à procéder à des rachats d'actions au montant de 217,2 millions \$, à verser des dividendes de 220,7 millions \$, à procéder aux paiements des intérêts sur la dette de 107,1 millions \$ et aux paiements (capital et intérêts) des obligations locatives nets des paiements et intérêts reçus au titre des contrats de sous-location de 202,5 millions \$ ainsi qu'à effectuer nos autres activités d'investissement et de financement.

À la fin de l'exercice 2020, notre situation financière était composée principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 441,5 millions \$, d'une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 600,0 millions \$ échéant en 2024, de billets de Série C de 300,0 millions \$ échéant en 2021, de billets de Série F de 300,0 millions \$ échéant en 2022, de billets de Série B de 400,0 millions \$ échéant en 2035, de billets de Série D de 300,0 millions \$ échéant en 2044, de billets de Série H de 450,0 millions \$ échéant en 2047 et de billets de Série I de 400,0 millions \$ échéant en 2050.

Nous croyons⁽³⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles de l'an prochain seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités d'investissement courantes.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Paiements exigibles par exercice (capital et intérêts)

(en millions de dollars)	Emprunts	Billets	Obligations locatives	Obligations en vertu de contrats de service	Total
2021	21,7	104,7	306,3	100,2	532,9
2022	2,8	396,7	303,5	91,7	794,7
2023	3,4	388,4	298,1	70,5	760,4
2024	1,6	87,1	275,2	10,0	373,9
2025	1,3	87,1	241,7	6,4	336,5
2026 et suivants	22,5	3 321,4	917,6	0,2	4 261,7
	53,3	4 385,4	2 342,4	279,0	7 060,1

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2020, nous avons approvisionné des pharmacies détenues par un membre du conseil d'administration. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des affaires, elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange et elles sont détaillées à la note 26 des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



QUATRIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	2020	2019	Variation (%)
Chiffre d'affaires	4 143,6	3 858,9	7,4
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	403,5	321,6	25,5
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽¹⁾	403,5	321,6	25,5
Bénéfice net	186,5	167,4	11,4
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	193,1	174,0	11,0
Bénéfice net dilué par action	0,74	0,66	12,1
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽¹⁾	0,77	0,68	13,2
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	415,8	232,4	_
Activités d'investissement	(181,9)	(146,1)	_
Activités de financement	(159,0)	(76,2)	_

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La Société a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » avec prise d'effet au premier trimestre 2020. La Société a adopté la norme selon une approche rétrospective modifiée. Les résultats d'exploitation de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre de l'exercice 2020 a atteint 4 143,6 millions \$ comparativement à 3 858,9 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2019, une hausse de 7,4 %. En excluant l'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 « Contrats de location » adoptée au premier trimestre de l'exercice, le chiffre d'affaires a été de 4 156,1 millions \$, soit une hausse de 7,7 %. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables a été en hausse de 10,0 % (4,1 % en 2019). Les ventes alimentaires en ligne ont augmenté de 160 % par rapport à l'an dernier. Notre panier alimentaire a connu une inflation d'environ 2,8 % (2,8 % en 2019). Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables a connu une hausse de 5,5 % (3,4 % en 2019), soit une hausse de 5,3 % pour les médicaments d'ordonnance et une hausse de 6,0 % pour les produits de la section commerciale.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement et le gain sur disposition lié à une participation dans une entreprise associée ainsi que le gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée du quatrième trimestre de l'exercice 2020 a été de 403,5 millions \$ ou 9,7 % du chiffre d'affaires comparativement à 321,6 millions \$ ou 8,3 % du chiffre d'affaires pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019.

L'adoption de l'IFRS 16 a entraîné une baisse du chiffre d'affaires provenant des revenus de sous-location pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020 de 12,5 millions \$ avec une baisse équivalente de la marge brute. L'adoption de la norme a également entraîné une baisse des charges d'exploitation de 56,5 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, causée par les paiements de location maintenant inscrits en diminution des obligations locatives. Ces deux éléments combinés ont eu un impact favorable de 44,0 millions \$ sur le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



12 semaines / Exercices financiers

Impact de l'adoption de la norme IFRS 16			2020 excluant	% chiffre		% chiffre
(en millions de dollars)	2020	IFRS 16	l'IFRS 16	d'affaires	2019	d'affaires
Chiffre d'affaires	4 143,6	(12,5)	4 156,1		3 858,9	
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	403,5	44,0	359,5	8,6	321,6	8,3

Aucun ajustement n'a été enregistré au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée au quatrième trimestre des exercices 2020 et 2019. En excluant l'impact de la mise en place de l'IFRS 16, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée du quatrième trimestre de l'exercice 2020 a été de 359,5 millions \$ ou 8,6 % du chiffre d'affaires comparativement à 321,6 millions \$ ou 8,3 % du chiffre d'affaires pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019.

Les synergies liées à l'acquisition du Groupe Jean Coutu réalisées pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020 ont été de 16 millions \$ comparativement à 18 millions \$ (incluant un certain montant rétroactif) pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019.

Notre taux de marge brute a été de 20,2 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020 (20,4 % en excluant l'impact de la mise en place de l'IFRS 16) comparativement à 20,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019.

Notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,4 % au quatrième trimestre de l'exercice 2020 (11,8 % en excluant l'impact de la mise en place de l'IFRS 16) comparativement à 11,9 % pour le même trimestre de l'exercice 2019. Les dépenses liées à la COVID-19 représentent environ 27 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2020.

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020 a été de 118,5 millions \$, dont une hausse de 35,1 millions \$ provenant de la mise en place de l'IFRS 16, comparativement à 68,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. Nous avons enregistré au cours du quatrième trimestre de 2020 des amortissements accélérés totalisant 10,7 millions \$ ou 0,03 \$ par action, en lien avec l'ouverture prochaine de notre nouveau centre de distribution de produits frais en Ontario. Notre bénéfice de 2020 n'a pas été ajusté pour cette charge.

Les frais financiers nets pour le quatrième trimestre de 2020 ont été de 30,8 millions \$, dont une hausse de 7,3 millions \$ provenant de la mise en place de l'IFRS 16, comparativement à 23,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 67,7 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2020 avec un taux d'imposition effectif de 26,6 % comparativement à 62,3 millions \$ et 27,1 % au quatrième trimestre de l'exercice 2019. L'impact de la mise en place de la norme IFRS 16 sur la charge d'impôts au quatrième trimestre de 2020 est non significatif.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ(1)

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2020 a été de 186,5 millions \$ comparativement à 167,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019, et le bénéfice net dilué par action de 0,74 \$ par rapport à 0,66 \$ en 2019, en hausse de 11,4 % et 12,1 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de l'exercice 2020 a été de 193,1 millions \$ comparativement à 174,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019 et le bénéfice net dilué par action ajusté⁽¹⁾ de 0,77 \$ comparativement à 0,68 \$, soit des augmentations de 11,0 % et 13,2 % respectivement. La mise en place de l'IFRS 16 a eu un impact non significatif sur le bénéfice net et sur le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2020.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Ajustements au bénéfice net(1)

12 semaines / Exercices financiers

	20	2020		2019		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué	
Bénéfice net	186,5	0,74	167,4	0,66	11,4	12,1	
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts	6,6		6,6				
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	193,1	0,77	174,0	0,68	11,0	13,2	

Impacts de l'adoption de la norme IFRS 16

12 semaines / Exercices financiers

			2020 excluant	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2020	IFRS 16	l'IFRS 16	2019
Chiffre d'affaires	4 143,6	(12,5)	4 156,1	3 858,9
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	403,5	44,0	359,5	321,6
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽²⁾	403,5	44,0	359,5	321,6
Amortissement	118,5	(35,1)	83,4	68,5
Frais financiers, nets	30,8	(7,3)	23,5	23,4
Impôts	67,7	(0,4)	67,3	62,3
Bénéfice net	186,5	1,2	185,3	167,4
Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	193,1	1,2	191,9	174,0
BPA dilué (en dollars)	0,74	_	0,74	0,66
BPA dilué ajusté ⁽¹⁾ (en dollars)	0,77	_	0,77	0,68

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 415,8 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2020 comparativement à 232,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. L'écart provient principalement de la hausse importante des bénéfices du quatrième trimestre de l'exercice 2020, de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement ainsi que des paiements et intérêts reçus au titre des contrats de sous-location reclassés dans les activités d'investissement et des paiements et intérêts au titre des obligations locatives reclassés dans les activités de financement suite à l'adoption de l'IFRS 16 ainsi que d'une contribution importante à un régime de retraite en 2019.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 181,9 millions \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2020 comparativement à 146,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2019. L'écart s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement plus élevées de 52,7 millions \$ en 2020.

Activités de financement

Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, les activités de financement ont nécessité des fonds de 159,0 millions \$ comparativement à 76,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. Cet écart s'explique principalement par des paiements et intérêts au titre des obligations locatives de 53,7 millions \$ reclassés des activités d'exploitation en 2020 suite à l'adoption de l'IFRS 16.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques financiers, approuvée par son conseil d'administration en avril 2010 et amendée en 2019, énonçant les lignes directrices sur l'utilisation des instruments financiers dérivés. Ces lignes directrices interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Au cours de l'exercice 2020, la Société a utilisé des instruments financiers dérivés tels que décrits aux notes 2 et 28 des états financiers consolidés.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

NORME COMPTABLE ADOPTÉE EN 2020

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 16, la plupart des contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière pour les preneurs, selon un modèle unique faisant disparaître la distinction d'IAS 17 entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliquent aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. Les exigences de comptabilisation s'appliquant aux bailleurs demeurent semblables à celles de l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, donc pour la Société à compter de l'exercice débutant le 29 septembre 2019.

En vertu des dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Société a adopté la norme selon une approche rétrospective modifiée, et l'impact cumulatif de l'application initiale de la norme a été comptabilisé comme un ajustement des capitaux propres lors de la transition. Les chiffres des périodes comparatives n'ont pas été retraités.

En tant que preneur, la Société a comptabilisé des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement. La charge d'amortissement pour les actifs liés aux droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Au 29 septembre 2019, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer restants et les actifs liés aux droits d'utilisation ont été enregistrés. Le taux d'actualisation utilisé a été le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de transition, soit le 29 septembre 2019.

En tant que bailleur intermédiaire aux termes de plusieurs contrats de location, la Société a évalué son classement des contrats de sous-location en fonction de l'actif lié au droit d'utilisation découlant du contrat de location principal et non en fonction de l'actif sous-jacent. En raison de ce changement, la Société a comptabilisé des débiteurs courants et non courants liés aux contrats de sous-location qui devaient être classés comme des contrats de location-financement.

La Société s'est prévalue des mesures de simplification ci-dessous permises par l'IFRS 16 à la date d'application initiale :

- appliquer l'IFRS 16 uniquement aux contrats qui étaient auparavant identifiés comme des contrats de location selon l'IAS 17:
- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- s'appuyer sur une évaluation faite immédiatement avant la date d'application initiale pour déterminer si un contrat de location est déficitaire, au lieu de procéder à un examen de la dépréciation de l'actif lié au droit d'utilisation:
- exclure les contrats de location dont la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- choisir de ne pas appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs liés aux droits d'utilisation;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori (par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prorogation ou de résiliation).

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Âjustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



L'impact de l'adoption de l'IFRS 16 sur la situation financière de la Société au 29 septembre 2019 se présentait comme suit :

	Au
Augmentation (diminution)	29 septembre 2019
ACTIFS	
Actifs courants	
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	86,4
	86,4
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	(16,6)
Actifs liés aux droits d'utilisation	1 222,4
Immobilisations incorporelles	(13,5)
Impôts différés	38,1
Débiteurs liés les contrats de sous-location	645,6
Autres éléments d'actif	(0,1)
	1 962,3
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	
Passifs courants	
Revenus reportés	(0,7)
Provisions	(0,9)
Partie courante de la dette	(3,6)
Partie courante des obligations locatives	250,1
	244,9
Passifs non courants	
Dette	(17,2)
Obligations locatives	1 949,7
Provisions	(9,5)
Impôts différés	(24,1)
Autres éléments de passif	(12,1)
	2 131,7
Capitaux propres	
Résultats non distribués	(169,4)
	1 962,3

Nous avons enregistré une hausse des passifs de 2 131,7 millions \$ et des actifs de 1 962,3 millions \$, incluant les actifs liés aux droits d'utilisation ainsi que les débiteurs (courants et non courants) pour les contrats de sous-location, avec un effet net de 169,4 millions \$ enregistré aux résultats non distribués d'ouverture.

La Société a utilisé son taux d'emprunt marginal au 29 septembre 2019 pour évaluer les obligations locatives. Ce taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,42 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était de 9 ans au 29 septembre 2019.

- 33 -

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Le tableau suivant présente le rapprochement entre les engagements découlant de contrats de location simple selon IAS 17 au 28 septembre 2019 et les obligations locatives comptabilisées au 29 septembre 2019 :

Engagements découlant de contrats de location simple au 28 septembre 2019	2 076,1
Impact de l'actualisation au taux d'emprunt marginal	(257,9)
Options de renouvellement ayant une certitude raisonnable d'être exercées	360,7
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 28 septembre 2019	20,9
Obligations locatives comptabilisées au 29 septembre 2019	2 199,8
Partie courante des obligations locatives	250,1
Obligations locatives	1 949,7
Total des obligations locatives	2 199,8

L'impact de l'adoption de l'IFRS 16 sur les résultats de l'exercice clos le 26 septembre 2020 est présenté dans le tableau suivant :

Augmentation (diminution)	Description
Chiffre d'affaires et marge brute	(54,2) Revenus de sous-location maintenant comptabilisés aux débiteurs liés aux contrats de sous-location et comme revenus d'intérêts
Charges d'occupation	(244,6) Charges de loyers remplacées par de l'amortissement et des frais financiers
Amortissement	149,2 Amortissement des actifs liés aux droits d'utilisation
Frais financiers, nets	33,5 Charges d'intérêts sur les obligations locatives, déduction faite des revenus d'intérêts sur les contrats de sous-location
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	7,7 Impact avant impôt de l'IFRS 16
Impôts sur les bénéfices	2,0
Bénéfice net	5,7 Impact net de l'IFRS 16
Bénéfice net par action - Dilué	0,02 Impact sur le bénéfice net par action dilué

Les frais financiers nets comprenaient les frais financiers de 49,5 millions \$ liés aux obligations locatives, et les revenus d'intérêts de 16,0 millions \$ liés aux contrats de sous-location classifiés comme contrats de location-financement pour l'exercice 2020.

Modifications des principales méthodes comptables relatives aux contrats de location

Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, la Société a modifié ses méthodes comptables relatives aux contrats de location s'appliquant depuis le 29 septembre 2019 :

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes à la date de début de contrat, soit le moment où le bailleur met le bien loué à sa disposition. Les paiements de loyer au titre de contrats de location à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur, ainsi que les paiements variables qui ne relèvent pas d'un indice ou d'un taux, sont comptabilisés dans les charges d'exploitation de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les obligations locatives représentent la valeur actualisée des paiements de loyer fixes et des paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ájustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'un changement est apporté au contrat de location. Les paiements de loyer sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société à la date de passation du contrat. La charge d'intérêts est comptabilisée dans les frais financiers nets. La durée du contrat comprend les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus et des coûts de remise en état. Après l'évaluation initiale, la Société applique le modèle du coût aux actifs liés aux droits d'utilisation. Les actifs liés aux droits d'utilisation sont évalués au coût diminués de l'amortissement cumulé, des pertes de valeur cumulées et de toute réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis, à compter de la date de début de contrat, selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité de l'actif et la durée du contrat de location.

La Société en tant que bailleur

Pour les contrats de sous-location, pour lesquels la Société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle évalue le classement par rapport aux actifs liés aux droits d'utilisation issus du contrat de location principal. La Société comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. Un contrat de sous-location est classé à titre de contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents au bien sous-jacent. Dans le cas contraire, les contrats sont classés comme contrats de location simple et les revenus locatifs sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de sous-location qui sont classés comme contrats de location-financement, la Société décomptabilise les actifs liés aux droits d'utilisation correspondants et inscrit un investissement net dans les contrats de sous-location. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans les frais financiers nets. L'investissement net est présenté dans les débiteurs lié les contrats de sous-location courants et non courants.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport annuel, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « annualiser », « prévoir », « poursuivre », « anticiper », « croire », « estimer » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2021.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. L'arrivée d'un nouveau concurrent est un des exemples des risques décrits à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport annuel qui pourraient influer sur la réalisation de ces déclarations. Tout comme pour les risques mentionnés précédemment, la pandémie de COVID-19 constitue également un risque qui pourrait avoir un impact sur les activités, l'exploitation, les projets, les synergies et le rendement de la Société ainsi que sur la réalisation des déclarations prospectives contenues dans le présent document.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant l'incidence de certains éléments qui doivent être comptabilisés en vertu des IFRS. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats d'exploitation de la période courante et de la période correspondante de l'exercice précédent en présentant les résultats sans ces éléments qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance de la Société. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances sur une base comparative, d'évaluer la performance financière de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir. L'exclusion de certains éléments des mesures du bénéfice ne signifie pas que ces éléments sont nécessairement non récurrents.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des CPCI et du CIIF. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier de la Société ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice clos le 26 septembre 2020.

Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis, et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers consolidés annuels, préparés conformément aux IFRS, et il est présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation des états financiers consolidés et des informations financières contenues dans le rapport de gestion nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'unités d'actions au rendement. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts et contrôle les principales activités. Pour ces raisons, la Société le consolide dans ses états financiers.

Détermination du regroupement des secteurs opérationnels

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'exploitation. Le secteur d'opération à présenter se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs opérationnels en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et par conséquent assujetties au même contexte règlementaire, aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et desservent les mêmes clients.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 13 et 14 des états financiers consolidés annuels.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 23 des états financiers consolidés annuels.

Contrats de location

L'application de l'IFRS 16 entraîne l'établissement d'estimations ayant une incidence sur l'évaluation des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives, y compris le taux d'actualisation approprié pour évaluer les obligations locatives. La Société actualise les paiements de loyer à son taux d'emprunt marginal, qui est basé sur des estimations du taux d'intérêt sans risque, des écarts de crédits et des conditions des baux. De plus, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et des options de renouvellement qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer. Une modification de ces hypothèses pourrait avoir une incidence sur les montants comptabilisés. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 12.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



GESTION DES RISQUES

La direction identifie les principaux risques auxquels la Société est exposée. Elle détermine également les mesures adéquates afin de gérer ces risques de manière proactive. Les risques et les mesures de réduction des risques sont présentés de façon continue au comité d'audit et au conseil d'administration. Le service d'audit interne a le mandat d'auditer tous les risques d'affaires selon un plan triennal. Ainsi, à tous les trois ans, chaque secteur fait l'objet d'un audit pour s'assurer que des contrôles ont été mis en place afin de pallier les risques d'affaires liés à son domaine d'activité.

Dans le cours normal de nos opérations, nous sommes exposés à différents risques, dont les principaux sont décrits ci-après, qui pourraient avoir un impact significatif sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Pour contrer les principaux facteurs de risque, nous nous sommes dotés de stratégies propres à chacun.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nous sommes exposés à des responsabilités potentielles et des frais possibles liés à la salubrité des aliments, à la contamination, à la manutention des produits et aux produits défectueux, De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, de conditionnement et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. Les produits alimentaires représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, et nous pourrions être vulnérables dans l'éventualité d'une propagation importante de toxi-infection alimentaire ou d'une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires.

Pour pallier ces risques, nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaîne de distribution. Des programmes de formation continue offerts par *L'École des professionnels* Metro sont donnés aux employés. Nos principaux centres de distribution de viande sont accrédités *Hazard Analysis* and *Critical Control Point* (HACCP), soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué par l'un de nos principaux centres de distribution, le magasin où il a été acheminé.

GESTION DE CRISE

Des événements hors de notre contrôle pourraient survenir et avoir une incidence significative sur la continuité de nos opérations. Nous avons mis en place des plans de continuité des affaires pour l'ensemble de nos activités. Ces plans prévoient, entre autres, des lieux physiques alternatifs en cas de désastre, des génératrices en cas de pannes d'électricité ainsi que des ordinateurs de relève de puissance équivalente aux ordinateurs utilisés par la Société. Un comité directeur supervise nos plans de continuité des affaires, leurs objectifs et s'assure de leur révision régulière.

Avec le contexte de la pandémie qui nous afflige, nous avons créé un comité stratégique qui supervise la gestion et la coordination des actions requises afin de protéger les employés, clients et partenaires de la Société des effets de la COVID-19. Ce comité est formé de membres de la direction venant des différentes unités d'affaires de la Société.

SYSTÈMES INFORMATIQUES

Nous dépendons de différents systèmes informatiques qui sont nécessaires au déroulement de nos activités et nous pourrions avoir à faire face à certains risques en matière de sécurité, notamment de cyberattaques, pouvant nuire à la disponibilité et à l'intégrité de ces systèmes ou pouvant compromettre la confidentialité des données.

Dans le cours normal de nos activités, nous recueillons des renseignements de nature confidentielle relatifs à nos clients, fournisseurs, employés, partenaires et participants à nos programmes de fidélisation. Des données personnelles et confidentielles sont également recueillies auprès des clients faisant affaires avec des pharmaciens affiliés à l'une de nos bannières. De plus, les sites de commerce électronique représentent un risque supplémentaire au niveau de la sécurité de nos systèmes. Nous sommes ainsi davantage exposés au risque de cyberattaques visant le vol de renseignements ou l'interruption de nos systèmes informatiques.

Une panne de nos systèmes pourrait avoir une incidence importante sur le bon fonctionnement de nos opérations alors qu'une cyberattaque ou qu'une intrusion dans nos systèmes pourrait faire en sorte que des personnes non-autorisées altèrent nos systèmes ou aient accès à des informations sensibles et confidentielles et les utilisent ou les endommagent. De telles situations pourraient aussi affecter des tiers qui fournissent des services essentiels pour nos

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



opérations ou qui entreposent des informations de nature confidentielle. Ces événements auraient une incidence négative sur nos clients et partenaires qui pourraient résulter en des pertes financières, réduire notre avantage concurrentiel ou entacher notre réputation.

Afin de mitiger ces risques, la direction a déployé diverses mesures de sécurité technologiques, dont un environnement de haute disponibilité pour tous ses systèmes critiques, et a mis en place des processus, des procédures et des contrôles en lien avec les différents systèmes concernés. Un comité exécutif formé de membres de la haute direction de la Société chapeaute les activités en matière de cybersécurité dont celles du Service de la sécurité de l'information. Ce service met en place et coordonne les mesures de prévention, de détection et de remédiation en matière de cybersécurité. Les mesures de cybersécurité comprennent, entre autres, en plus de la mise en place de contrôles robustes au niveau des accès aux systèmes, l'embauche d'une firme spécialisée pour procéder occasionnellement à des tests d'intrusion. De plus, nous avons mis en place un programme de sensibilisation et de formation en matière de sécurité de l'information pour les employés.

Aucun incident significatif attribuable aux technologies de la Société n'est survenu au cours de l'exercice. Considérant l'évolution rapide des risques en matière de cybersécurité ainsi que la complexité des menaces, nous ne pouvons garantir que les mesures prises, par la Société et les tiers avec lesquels elle fait affaires, seront adéquates afin de prévenir ou détecter à temps une cyberattaque. À cet égard, nous nous tenons informés des nouvelles tendances et pratiques en matière de sécurité de l'information afin d'entreprendre des actions proactives.

RELATIONS DE TRAVAIL

La majorité de nos employés des magasins et des centres de distribution sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient impacter négativement la Société. Nous nous assurons de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Nous élaborons des plans de contingence afin de minimiser l'impact d'éventuels conflits de travail. Au cours des dernières années, nous avons connu certains conflits de travail et nous prévoyons⁽³⁾ maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des accidents de travail pourraient survenir dans l'un de nos sites. Afin de minimiser ce risque, nous avons élaboré une politique en matière de prévention des accidents de travail. De plus, nous avons formé des comités de santé et sécurité au travail qui sont responsables de la mise en place de plans d'action et de la prévention des accidents de travail dans chacun de nos sites.

EMBAUCHE, RÉTENTION ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Notre programme de recrutement, notre structure salariale, nos programmes de gestion du rendement, notre plan de relève et notre plan de formation comportent des risques qui pourraient avoir des impacts négatifs au niveau de notre habileté à exécuter notre plan stratégique ainsi que notre capacité à attirer et conserver les ressources compétentes nécessaires pour soutenir la croissance et le succès de la Société. Nous possédons des pratiques éprouvées pour attirer les professionnels requis pour nos opérations. Nous avons des pratiques d'évaluation de rendement qui sont coordonnées par le groupe des ressources humaines. Notre structure salariale est réévaluée sur une base régulière afin de s'assurer que celle-ci est compétitive en fonction du marché et de nos concurrents. Nous avons mis en place un plan de relève afin de nous assurer d'avoir des ressources bien identifiées pour les postes clés dans l'organisation.

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Si nos gestes ne respectent pas nos responsabilités environnementale, sociale et économique, nous sommes exposés à des critiques, à des revendications, à des boycottages et même, lorsqu'il y a des manquements à des obligations légales, à des poursuites.

Afin d'aller au-delà de son rôle de distributeur et devenir un acteur du développement durable, la Société s'est dotée en 2010 d'une démarche en Responsabilité d'entreprise. Étroitement liée à notre stratégie d'affaires, notre démarche est fondée sur quatre piliers : clientèle comblée, respect de l'environnement, renforcement des communautés et employés engagés, auxquels sont rattachés des priorités. Depuis, la Société publie annuellement un rapport faisant état de l'avancement des différents projets. Pour plus de détails, consulter le metro.ca/responsabilite d'entreprise.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RÉGLEMENTATION

Des modifications sont apportées régulièrement aux normes comptables, lois, règlements, règles ou politiques touchant nos activités. Nous suivons attentivement l'évolution de ces modifications.

Découlant de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, une plus grande portion du chiffre d'affaires et du bénéfice opérationnel de la Société dépend des ventes de médicaments sur ordonnance. Les activités pharmaceutiques font face aux risques inhérents à la nature réglementée de certaines des activités pharmaceutiques et des activités de nos pharmaciens propriétaires franchisés.

Toute modification aux lois et règlements, ou aux politiques, touchant des activités de la Société ou de ses franchisés peut avoir une incidence notable sur son rendement et sur la croissance des ventes. Des processus sont en place afin de nous assurer du suivi des modifications aux lois et règlements en vigueur et des nouvelles lois et nouveaux règlements, ainsi que de notre conformité à ceux-ci.

MARCHÉ, CONCURRENCE ET PRIX

L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents et l'évolution des besoins des consommateurs sont pour nous des préoccupations constantes.

Pour faire face à la concurrence et maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous sommes à l'affût de nouvelles façons de faire et de nouveaux sites. Nous avons un programme d'investissement continu dans nos magasins afin de maintenir un réseau de détail des plus modernes au Canada.

La concurrence accrue pourrait entraîner une pression sur les prix de détail et les marges. Ainsi, nous adoptons des stratégies de mise en marché innovatrices afin de mieux répondre à l'évolution des besoins des consommateurs et protéger nos parts de marché.

Nous avons aussi développé une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Dans l'alimentation, nos bannières s'adressent à trois segments de marché différents, soit la bannière de supermarchés Metro, les bannières d'escompte Super C et Food Basics ainsi que les magasins de produits ethniques Adonis. La bannière Première Moisson est spécialisée dans la boulangerie, pâtisserie, charcuterie et autres mets élaborés selon une approche artisanale et respectueuse des grandes traditions.

Dans le marché pharmaceutique, nous avons des pharmacies de grande, de moyenne et de petite surfaces, soit les principales bannières Jean Coutu, Brunet, Metro Pharmacy et Food Basics Pharmacy. Nous avons acquis en 2018 le Groupe Jean Coutu qui exploite un réseau de 414 pharmacies franchisées au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Santé et PJC Santé Beauté.

Avec nos programmes de fidélité *metro&moi* et *Air Miles*® dans nos supermarchés Metro et Metro Plus et dans notre réseau de pharmacies Jean Coutu, nous sommes en mesure de connaître les habitudes d'achat de nos clients fidèles et ainsi leur offrir des promotions personnalisées en vue d'augmenter leurs achats chez nous.

Notre service d'épicerie en ligne, nos sites internet ainsi que nos différentes applications mobiles s'inscrivent dans la stratégie numérique globale de l'entreprise qui vise à positionner METRO comme le détaillant qui offre l'expérience alimentaire la plus adaptée aux besoins et comportements des consommateurs.

MODERNISATION DE NOS CENTRES DE DISTRIBUTION

Les investissements dans la modernisation de nos centres de distributions au Québec et en Ontario se traduisent par des projets de grande envergure. Une mauvaise gestion des ressources humaines, matérielles et financières pourrait se transformer en coûts importants et ne pas rencontrer notre objectif. Une gestion de projets efficiente et une gestion du changement adéquate, de ces nouvelles technologies qui comprennent l'automatisation, permettront d'atteindre les résultats attendus selon notre plan d'affaire.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Âjustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



PRIX DU CARBURANT, DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

Nous sommes un grand consommateur de services publics, d'électricité, de gaz naturel et de carburant. Des augmentations de leurs prix pourraient nous affecter.

FOURNISSEURS

Des événements négatifs pourraient affecter l'un de nos fournisseurs et entraîner des interruptions de service et des délais de livraison en magasins. Afin de remédier à cette situation, nous nous approvisionnons auprès de plusieurs fournisseurs. Ainsi, en cas d'interruption de service d'un fournisseur, nous pouvons faire appel aux services d'un autre fournisseur dans de brefs délais.

FRANCHISÉS ET AFFILIÉS

Certains de nos franchisés et affiliés pourraient déroger aux clauses prescrites dans les contrats de franchise et les contrats d'affiliation, comme par exemple les politiques d'achats et les plans de commercialisation. Le non-respect de ces clauses pourrait nous affecter. Une équipe de conseillers aux opérations de détail s'assure de l'application uniforme de nos normes d'exploitation dans chacun de ces magasins.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous effectuons certains achats de biens et services en différentes devises et nous contractons, selon les conditions du marché, des emprunts US, nous exposant ainsi à un risque de taux de change. Conformément à notre politique de gestion des risques financiers, nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises. Les lignes directrices de la politique nous interdisent d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation, mais elles ne peuvent pas garantir que nous ne subirons pas de pertes découlant de nos instruments financiers dérivés.

Nos comptes débiteurs proviennent en majeure partie de ventes faites à nos clients. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter ainsi que les garanties à obtenir. La majorité de nos comptes débiteurs est garantie par des actifs de nos clients affiliés.

Nous sommes également exposés au risque de liquidité en raison principalement de notre dette non courante et de nos créditeurs. Nous évaluons régulièrement notre situation de trésorerie et nous estimons⁽³⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités de financement.

ACQUISITION DU GROUPE JEAN COUTU

La direction de la Société déploie des efforts importants afin de mettre en oeuvre avec succès le regroupement des activités du Groupe Jean Coutu. Une gestion du changement inefficace et des mauvaises décisions quant à l'intégration des entreprises pourraient nuire au bon déroulement des activités pharmaceutiques de la Société. L'incapacité de mener à bien la combinaison des entreprises, de concrétiser les avantages stratégiques ou les synergies prévues pourrait nuire à la réputation de la Société, à ses activités ou à sa performance financière. Un bureau de gestion de projet, sous la gouverne de la direction de la Société, s'assure que toutes les orientations et les décisions convergent vers la réalisation des avantages stratégiques prévus.

Montréal, Canada, le 11 décembre 2020

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée » et la section « Mesures non conformes aux IFRS »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »



RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration.

METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même qu'à la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des auditeurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, l'audit et la communication de l'information financière. Les auditeurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

Le 17 novembre 2020

François Thibault Vice-président exécutif,

chef de la direction financière et trésorier



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de METRO INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de METRO INC. et de ses filiales (le «Groupe»), qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe aux 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- · des informations continues dans le rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, outre que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne



garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne:
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Martine Quintal.

Ernst & young s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada Le 17 novembre 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112005





États financiers annuels consolidés

METRO INC.

26 septembre 2020



Table des matières

Comptes de résultat consolidés	
États consolidés du résultat global	
États consolidés de la situation financière	
États consolidés des variations des capitaux propres	
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	
Notes afférentes aux états financiers consolidés	
1- Description de l'entreprise	
2- Principales méthodes comptables	
3- Nouvelles normes comptables	
4- Jugements et estimations significatifs	
5- Informations supplémentaires sur la nature des comptes de résultat	
6- Impôts sur les bénéfices	
7- Bénéfice net par action	
8- Stocks.	
9- Placement à la juste valeur	
10- Immobilisations corporelles	
11- Immeubles de placement	
12- Contrats de location	
13- Immobilisations incorporelles	
14- Goodwill	
15- Autres éléments d'actif	
16- Emprunts bancaires	
17- Compensation	
18- Provisions	
19- Dette	
20- Autres éléments de passif	
21- Capital-actions	
22- Dividendes	
23- Avantages du personnel	
24- Engagements	
25- Éventualités	
26- Transactions entre parties liées	
27- Gestion du capital	
28- Instruments financiers	
29- Chiffres comparatifs	
30- Approhation des états financiers	



Comptes de résultat consolidés

Exercices clos les 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019 (en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	2020	2019
Chiffre d'affaires (notes 5 et 26)	17 997,5	16 767,5
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation (notes 5 et 26)	(16 306,4)	(15 416,0)
Perte sur la disposition d'une filiale (notes 5 et 14)	(7,5)	_
Charges de restructuration du réseau de détail (notes 5 et 18)	_	(36,0)
Gain sur le dessaisissement de pharmacies (note 5)	_	6,0
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	1 683,6	1 321,5
Amortissement (note 5)	(462,5)	(286,4)
Frais financiers, nets (note 5)	(136,8)	(103,8)
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée (notes 5 et 15)	_	36,4
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur (notes 5 et 9)	_	1,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 084,3	969,2
Impôts sur les bénéfices (note 6)	(287,9)	(254,8)
Bénéfice net	796,4	714,4
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	795,2	711,6
Participations ne donnant pas le contrôle	1,2	2,8
	796,4	714,4
Bénéfice net par action (en dollars) (notes 7 et 21)		
De base	3,15	2,79
Dilué	3,14	2,78



États consolidés du résultat global

Exercices clos les 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019 (en millions de dollars)

	2020	2019
Bénéfice net	796,4	714,4
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Pertes actuarielles	(15,5)	(97,9)
Effet de la limite sur l'actif	(0,3)	4,3
Exigence de financement minimal	0,8	(0,6)
Perte sur la disposition d'un placement à la juste valeur (note 9)	_	(1,3)
Impôts correspondants	4,1	25,2
	(10,9)	(70,3)
Résultat global	785,5	644,1
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	784,3	641,3
Participations ne donnant pas le contrôle	1,2	2,8
	785,5	644,1



États consolidés de la situation financière

Aux 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars)

	2020	2019
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	441,5	273,4
Débiteurs (notes 15 et 26)	641,8	611,2
Débiteurs liés aux contrats de sous-location (note 12)	88,0	_
Stocks (note 8)	1 268,2	1 126,0
Charges payées d'avance	45,0	33,2
Impôts exigibles	16,0	44,5
	2 500,5	2 088,3
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 10)	2 860,8	2 657,8
Immeubles de placement (note 11)	40,2	41,5
Actifs liés aux droits d'utilisation (note 12)	1 150,5	_
Immobilisations incorporelles (note 13)	2 850,2	2 889,0
Goodwill (note 14)	3 300,7	3 306,5
Impôts différés (note 6)	43,5	2,8
Actifs au titre des prestations définies (note 12)	19,7	25,6
Débiteurs liés aux contrats de sous-location (note 12)	596,3	
Autres éléments d'actif (note 15)	61,5	62,4
	13 423,9	11 073,9
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 16)	0,4	_
Créditeurs (note 17)	1 458,9	1 331,4
Revenus reportés	38,0	22,3
Impôts exigibles	81,7	33,3
Provisions (note 18)	2,5	10,9
Partie courante de la dette (note 19)	20,6	428,6
Partie courante des obligations locatives (note 12)	258,0	
Participation ne donnant pas le contrôle (note 28)		51,1
	1 860,1	1 877,6
Passifs non courants		
Dette (note 19)	2 612,0	2 229,0
Obligations locatives (note 12)	1 811,4	_
Passifs au titre des prestations définies (note 23)	129,9	113,0
Provisions (note 18)	19,2	30,2
Impôts différés (note 6)	833,9	842,7
Autres éléments de passif (note 20)	2,0	12,8
	7 268,5	5 105,3
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	6 142,2	5 955,2
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	13,2	13,4
	6 155,4	5 968,6
	13 423,9	11 073,9

Engagements et éventualités (notes 24 et 25) Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration,

ERIC LA FLÈCHE Administrateur

RUSSELL GOODMAN Administrateur



États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars)

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère							
	Capital- actions (note 21)	Actions propres (note 21)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 septembre 2019	1 732,3	(24,6)	19,2	4 228,3	_	5 955,2	13,4	5 968,6
Bénéfice net	_	_	_	795,2	_	795,2	1,2	796,4
Autres éléments du résultat global				(10,9)		(10,9)		(10,9)
Résultat global				784,3		784,3	1,2	785,5
Exercice d'options d'achat d'actions	8,2	_	(1,0)	_	_	7,2	_	7,2
Rachat d'actions	(26,7)	_	_	_	_	(26,7)	_	(26,7)
Prime sur rachat d'actions	_	_	_	(190,5)	_	(190,5)	_	(190,5)
Acquisition d'actions propres	_	(6,2)	_	_	_	(6,2)	_	(6,2)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	_	_	9,5	_	_	9,5	_	9,5
Règlement d'unités d'actions au rendement	_	5,7	(5,5)	(0,2)	_	_	_	_
Dividendes	_	_	_	(220,7)	_	(220,7)	(1,4)	(222,1)
Adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (note 3)	_	_	_	(169,4)	_	(169,4)	_	(169,4)
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle (note 28)	_			(0,5)	_	(0,5)	_	(0,5)
	(18,5)	(0,5)	3,0	(581,3)		(597,3)	(1,4)	(598,7)
Solde au 26 septembre 2020	1 713,8	(25,1)	22,2	4 431,3	_	6 142,2	13,2	6 155,4



États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars)

	Attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère							
	Capital- actions (note 21)	Actions propres (note 21)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 29 septembre 2018	1 724,1	(24,9)	20,3	3 918,4	4,9	5 642,8	13,2	5 656,0
Bénéfice net	_	_	_	711,6	_	711,6	2,8	714,4
Autres éléments du résultat global	_	_	_	(70,3)	_	(70,3)	_	(70,3)
Résultat global	_	_	_	641,3	_	641,3	2,8	644,1
Exercice d'options d'achat d'actions	28,0	_	(4,0)	_	_	24,0	_	24,0
Rachat d'actions	(19,8)	_	_	_	_	(19,8)	_	(19,8)
Prime sur rachat d'actions	_	_	_	(126,1)	_	(126,1)	_	(126,1)
Acquisition d'actions propres	_	(5,6)	_	_	_	(5,6)	_	(5,6)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	_	_	8,6	_	_	8,6	_	8,6
Règlement d'unités d'actions au rendement	_	5,9	(5,7)	(0,2)	_	_	_	_
Dividendes	_	_	_	(198,9)	_	(198,9)	(2,1)	(201,0)
Adoption de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » sur le placement à la juste valeur	_	_	_	4,9	(4,9)	_	_	_
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle (note 28)	_	_	_	(11,1)	_	(11,1)	(0,7)	(11,8)
Vente de succursales en partenariat	_	_	_	_	_	_	0,2	0,2
	8,2	0,3	(1,1)	(331,4)	(4,9)	(328,9)	(2,6)	(331,5)
Solde au 28 septembre 2019	1 732,3	(24,6)	19,2	4 228,3		5 955,2	13,4	5 968,6



Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars)

	2020	2019
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 084,3	969,2
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée (note 15)	_	(36,4)
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur (note 9)	_	(1,5)
Perte sur la disposition d'une filiale (note 14)	7,5	_
Gain sur le dessaisissement de pharmacies (note 5)	_	(6,0)
Amortissement	462,5	286,4
Gain sur cession et radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'immeubles de	(4.5)	(0.0)
placement	(4,5)	(0,8)
Pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et des actifs liés aux droits d'utilisation	3,0	2,1
Reprises de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles	_	(0,1)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	9,5	8,6
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et la charge de l'exercice	3,8	(35,1)
Charges de restructuration du réseau de détail (note 18)	_	36,0
Frais financiers, nets	136,8	103,8
Trais illuminos, nos	1 702,9	1 326,2
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(34,5)	(54,5)
Impôts payés	(194,3)	(477,1)
impote payes	1 474,1	794,6
A stivités alliminations manut	,.	701,0
Activités d'investissement	0.5	
Produit de la disposition d'une filiale (note 14) Produit net de la disposition d'une participation dans une entreprise	3,5	_
associée (note 15)	_	59,0
Produit sur le dessaisissement de pharmacies (note 5)	_	14,0
Vente de succursales en partenariat	_	0,2
Rachat d'une participation minoritaire (note 28)	(51,6)	_
Variation nette des autres éléments d'actif	0,8	9,2
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(463,3)	(356,9)
Cession d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	12,4	5,4
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(47,4)	(39,4)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location	85,6	(00,4)
Intérêts reçus au titre des contrats de sous-location	15,9	
interets reçus au title des contrats de sous-location	(444,1)	(308,5)
Activités de financement	(, ,	
Variation nette des emprunts bancaires	0,4	(0,1)
Émission d'actions (note 21)	7,2	24,0
Rachat d'actions (note 21)	(217,2)	(145,9)
Acquisition d'actions propres (note 21)	(6,2)	(5,6)
	413,1	(5,6) 46,6
Augmentation de la dette	(428,7)	•
Remboursement de la dette	, , ,	(53,9)
Intérêts payés sur la dette (note 29)	(107,1)	(106,9)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	(252,9)	_
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	(51,1)	_
Variation nette des autres éléments de passif	1,3	1,1
Dividendes (note 22)	(220,7)	(198,9)
Mandallan makka da la kuka anada ak da a ƙambula ata da taƙa anada	(861,9)	(439,6)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	168,1	46,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	273,4	226,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	441,5	273,4



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs alimentaires et pharmaceutiques au Canada, elle exploite un réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social se situe au 11 011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différents secteurs opérationnels, soit les secteurs reliés aux activités alimentaires et aux activités pharmaceutiques, sont regroupés en un seul secteur à présenter en raison de la nature similaire de leurs opérations (voir la note 4).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés, présentés en dollars canadiens, ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative, selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers et de l'actif au titre des prestations définies qui sont évalués à leur juste valeur ainsi que les obligations au titre des prestations définies qui sont évaluées à leur valeur actualisée. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après :

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées (notes 4 et 26). Les transactions et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provient essentiellement de la vente de biens et de services. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins se qualifiant à titre d'entités structurées sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés et autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

Constatation de contreparties provenant de fournisseurs

Les contreparties en espèces provenant de fournisseurs sont considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, sont enregistrées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de leur constatation dans les états financiers consolidés.

Programmes de fidélisation

La Société a deux programmes de fidélisation.

Le premier programme est la propriété d'un tiers et la Société agit à titre de mandataire. Au moment de la vente au consommateur, elle enregistre le coût de ce programme en réduction de son chiffre d'affaires.

Le second programme appartient à la Société. Au moment de la vente au consommateur, la Société enregistre une partie de celle-ci à titre de revenus reportés correspondant à la juste valeur des points émis dans le cadre de ce programme. La détermination de cette juste valeur repose sur la valeur d'échange des points accordés et le taux d'utilisation attendu des points qui sont réévalués régulièrement. Les revenus reportés sont reconnus dans le chiffre d'affaires au moment de l'utilisation des points par le consommateur.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins se qualifiant à titre d'entités structurées sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés ou franchisés non consolidés et aux autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit les dollars canadiens. Les transactions en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

change en vigueur à la date de la transaction. À chaque clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les gains ou pertes résultant de la conversion des devises sont imputés au bénéfice net.

Impôts sur les bénéfices

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés par les autorités fiscales à la date de clôture.

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donneraient lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués d'après les taux d'imposition quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de la totalité ou d'une partie de ces actifs d'impôts différés.

L'impôt relatif à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres.

Paiement fondé sur des actions

Une charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions est comptabilisée pour les régimes d'options d'actions et d'unités d'actions au rendement (UAR) offerts à certains employés de même que pour le régime d'unités d'actions différées (UAD) offert aux administrateurs.

Les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement sur la période d'acquisition des droits et chaque tranche est considérée comme une attribution séparée. La valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.

Pour le régime d'UAR, la valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération est constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits. L'incidence de toute variation du nombre d'UAR est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. L'attribution se qualifie comme un instrument de capitaux propres.

Pour le régime d'UAD, la charge et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi et leur valeur est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à cette date. Le passif lié aux UAD est présenté dans les créditeurs et rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Pour le bénéfice net dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sont ajustés pour refléter les effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des fonds d'encaisse, des placements très liquides (dont la durée est initialement fixée à trois mois ou moins) et des dépôts en circulation. Ils sont classés dans les « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net ».



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Débiteurs

Les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients sont classés dans les « Prêts et créances » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôts est déterminé selon la méthode du coût moyen net de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail réduit de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont ajoutés au coût des stocks en entrepôts et en magasins.

Participation dans une coentreprise

La Société détient une participation dans une coentreprise dont l'activité économique est exercée sous le contrôle conjoint des coentrepreneurs en vertu d'un accord contractuel. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et est présentée dans les autres éléments d'actif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. Les principales composantes d'une immobilisation corporelle, ayant des durées d'utilité différentes, sont amorties distinctement. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Bâtiments	20 à 50 ans
Équipement	3 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans

Contrats de location

Méthodes s'appliquant avant le 29 septembre 2019:

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué est transférée au preneur. Au moment de la comptabilisation initiale, le preneur comptabilise un actif pour le bien loué en vertu du contrat de location-financement à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Un passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme obligation découlant de contrats de location-financement. Pour les périodes subséquentes, l'actif est amorti linéairement sur la durée du bail et les intérêts relatifs à l'obligation sont imputés directement au bénéfice net.

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location simple lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué n'est pas transférée au preneur. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Méthodes s'appliquant à partir du 29 septembre 2019:

Pour l'exercice clos le 26 septembre 2020, la Société a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location », se reporter à la note 3 pour les méthodes comptables qui ont été appliquées.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont détenus pour valoriser le capital et en retirer des loyers. Ils ne sont pas occupés par leur propriétaire dans le cadre de ses activités ordinaires. Ils sont comptabilisés au coût. À l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les principales composantes sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective qui varie de 20 à 50 ans. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Droits de tenure à bail	20 à 40 ans
Logiciels	3 à 7 ans
Primes de rétention dans les réseaux de détail	5 à 30 ans
Relations clients	10 et 27 ans

Les bannières que la Société a l'intention de conserver et d'exploiter, les marques privées pour lesquelles elle continue de développer de nouveaux produits et les programmes de fidélisation qu'elle a l'intention de maintenir se qualifient à titre d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Elles sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties.

Goodwill

Le goodwill, lequel représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition, est comptabilisé au coût et n'est pas amorti.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société doit déterminer s'il existe un indice de dépréciation pour ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée, ses immeubles de placement, ses actifs liés aux droits d'utilisation et son goodwill. S'il existe un indice, elle doit effectuer un test de dépréciation. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill, elle doit effectuer un test de dépréciation au minimum à chaque année, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'actif lui-même, d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque magasin représente une UGT distincte. Les tests de dépréciation des entrepôts sont effectués au niveau de différents groupes d'UGT. Les actifs communs sont soumis au test de dépréciation en fonction du plus petit groupe d'UGT auquel les actifs ont été alloués. Les tests de dépréciation du goodwill résultant d'une acquisition d'entreprise sont effectués en fonction du plus petit groupe d'UGT auquel le goddwill se rapporte. Les immeubles de placement, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation sont testés au niveau de l'actif lui-même.

Les tests de dépréciation consistent en une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable représente la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité correspond généralement aux prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflètent l'expérience passée et elles sont actualisées à un taux avant impôts correspondant au taux attendu par le marché pour ce type d'investissement. Pour les immeubles de placement, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation, la valeur recouvrable représente la juste valeur de ces actifs diminuée des coûts de sortie. La juste valeur signifie le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif lors d'une transaction normale entre des intervenants indépendants du marché. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée au bénéfice net pour un montant égal à l'excédent. Les pertes de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT, sans toutefois réduire la valeur comptable des actifs en dessous du plus élevé de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, leur valeur d'utilité et zéro.

À l'exception du goodwill, si une reprise de perte de valeur survient, elle doit être comptabilisée immédiatement au bénéfice net. Les reprises de perte de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les avantages du personnel à court terme qui correspondent aux salaires et charges sociales et sont comptabilisés immédiatement au bénéfice net, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail qui sont enregistrées au passif et au bénéfice net lorsque la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

Les avantages du personnel comprennent aussi les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les prestations de retraite (incluant les régimes à prestations définies et à cotisations définies) et les avantages complémentaires de retraite tels que l'assurance-vie et médicale postérieure à l'emploi. Les avantages du personnel comprennent également les autres avantages à long terme, soit les indemnités pour invalidité de longue durée non couvertes par des régimes d'assurances et les avantages complémentaires offerts aux employés en invalidité de longue durée. La comptabilisation des actifs et des obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des autres avantages à long terme est effectuée selon les méthodes comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations définies et le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé.
- Les obligations au titre des prestations définies sont actualisées d'après les taux de rendement du marché des obligations de sociétés de première catégorie dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations.
- L'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Dans le cas où un régime est en situation de surplus, cet actif est limité au moindre de la valeur actuarielle déterminée pour fins comptables et de la valeur de l'avantage économique qu'il peut procurer dans le futur sous la forme de remboursements de surplus ou de congés de cotisations. De plus, un passif supplémentaire pourrait être enregistré lorsqu'une exigence de financement minimal au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles.
- La charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies, sur la limite sur l'actif et sur l'exigence de financement minimal est nette du produit d'intérêts sur les actifs des régimes, qui est calculé en appliquant le même taux que celui utilisé pour l'évaluation des obligations, et est comptabilisée à titre de frais financiers.
- Les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite et les avantages complémentaires de retraite résultent des modifications apportées à la fin de l'exercice courant aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. Ils résultent également des écarts entre l'expérience des régimes au cours de l'exercice courant et les hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent pour déterminer la charge de l'exercice courant et les obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice précédent.
- Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies incluent les gains ou pertes actuariels, le rendement des actifs des régimes, et les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal, à l'exclusion du montant déjà considéré dans la charge d'intérêts. Les réévaluations sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle elles surviennent dans les autres éléments du résultat global et reclassées du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués à la fin de chaque période.
- Les écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme sont comptabilisés en totalité immédiatement au bénéfice net.
- Le coût lié à des changements de conditions relatives à des services passés est comptabilisé immédiatement au bénéfice net.
- Le coût des régimes de retraite à cotisations définies, qui inclut celui des régimes de retraite multi-employeurs, est enregistré lorsque les cotisations sont dues. Étant donné que l'information nécessaire pour évaluer de manière fiable l'obligation et les actifs des régimes multi-employeurs à prestations définies n'est pas disponible et qu'aucune évaluation actuarielle selon les IFRS n'est effectuée, ces régimes sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies et l'engagement de la Société se limite aux cotisations négociées. La très grande majorité des cotisations versées par la Société à des régimes multi-employeurs est versée au Régime de retraite des employés de commerce du Canada (RRECC). La Société, et ses franchisés, représentent environ 25 % du nombre total des participants à ce régime.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Revenus reportés

La partie des revenus non réalisée est comptabilisée dans les revenus reportés lorsque les paiements sont reçus. Ils comprennent les paiements anticipés reçus par la Société pour des périodes futures, où les revenus seront constatés lorsque les biens sont livrés ou les services rendus. Les revenus reportés incluent également les points émis dans le cadre des programmes de fidélisation de la Société et les cartes-cadeaux en circulation à la fin de l'exercice pour lesquels les revenus sont constatés au moment de l'utilisation.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'elle sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré déficitaire si les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus de ce contrat.

Autres passifs financiers

Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit rotative, les billets et les emprunts sont classés dans les « Passifs évalués au coût amorti » et sont évalués initialement à la juste valeur diminuée des frais de financement. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ces emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au bénéfice net.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instruments financier. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'instruments financiers qui ne sont pas classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Par la suite, les actifs financiers sont évalués en fonction de leur classement qui est compris dans l'une des catégories suivantes: au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), et à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Les actifs financiers qui ne sont pas désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale, sont classés et évalués au coût amorti, s'ils sont détenus dans un modèle économique ayant pour but de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie et que les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts. Dans le cas contraire, ils sont classés et évalués à la JVAERG, dans la mesure où la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers, et les modalités contractuelles, à des dates précisées, donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et d'intérêts. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont effectués selon le coût amorti ou la JVRN.

En résumé, les actifs et les passifs de la Société sont classés et évalués de la façon suivante:

- · La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme évalués au coût amorti;
- Les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients sont classés comme évalués au coût amorti;
- Le placement à la juste valeur est classé comme ultérieurement évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

- Les emprunts bancaires, les créditeurs à l'exception des revenus reportés, la facilité de crédit rotative, les billets et les emprunts sont classés comme évalués au coût amorti;
- Les participations ne donnant pas le contrôle sont classées comme évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés dans les résultats non distribués;
- Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à des fins de couverture sont classés comme évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Dépréciation des actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société estime les pertes de crédit attendues fondée sur l'historique de ses pertes de crédit. Ces pertes attendues sont ajustées pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs, aux débiteurs liés aux contrat de sous-location et aux prêts à certains clients, de l'état général de l'économie et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions économiques ayant cours à la date de clôture, y compris la valeur temps de l'argent, s'il y lieu. L'évaluation est effectuée selon la méthode simplifiée pour l'encaisse et les actifs courants et la méthode générale pour les prêts. La variation nette des pertes de crédit attendues sur les débiteurs, les débiteurs liés aux contrats de sous-location et les prêts à certains clients est comptabilisée en résultat net.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion de risques, la Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société indique si elle appliquera la comptabilité de couverture à cette relation. Le cas échéant, elle documente formellement plusieurs informations notamment le choix d'appliquer la comptabilité de couverture, l'élément couvert, l'élément de couverture, les risques faisant l'objet de la couverture, la durée prévue pendant laquelle la relation devrait être efficace ainsi que les objectifs et la stratégie de gestion des risques.

L'efficacité de la relation de couverture est évaluée au moment de sa mise en place afin de déterminer si elle sera hautement efficace pendant la durée de la relation. De plus, elle est évaluée périodiquement afin de s'assurer que la comptabilité de couverture est toujours appropriée. Les résultats de ces évaluations sont formellement documentés.

La Société peut utiliser des contrats de change à terme, des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises et des opérations à terme sur des capitaux propres. En raison de leur courte échéance, elle a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Ces instruments financiers dérivés sont classés dans les « Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net » et évalués à la juste valeur. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. Les exercices clos le 26 septembre 2020 et le 28 septembre 2019 comprenaient 52 semaines d'exploitation.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

NORMES COMPTABLES ADOPTÉES EN 2020

Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace l'IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 16, la plupart des contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière pour les preneurs, selon un modèle unique faisant disparaître la distinction d'IAS 17 entre les contrats de location-financement et les contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliquent aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. Les exigences de comptabilisation s'appliquant aux bailleurs demeurent semblables à celles de l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. L'IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, donc pour la Société à compter de l'exercice débutant le 29 septembre 2019.

En vertu des dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Société a adopté la norme selon une approche rétrospective modifiée, et l'impact cumulatif de l'application initiale de la norme a été comptabilisé comme un ajustement des capitaux propres lors de la transition. Les chiffres des périodes comparatives n'ont pas été retraités.

En tant que preneur, la Société a comptabilisé des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives à l'égard des contrats de location simple en vertu d'IAS 17 de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement. La charge d'amortissement pour les actifs liés aux droits d'utilisation et les charges d'intérêts sur les obligations locatives ont remplacé les charges de loyers qui étaient auparavant comptabilisées sur une base linéaire en vertu de l'IAS 17 sur la durée du contrat de location. Au 29 septembre 2019, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyer restants et les actifs liés aux droits d'utilisation ont été enregistrés. Le taux d'actualisation utilisé a été le taux d'emprunt marginal de la Société à la date de transition, soit le 29 septembre 2019.

En tant que bailleur intermédiaire aux termes de plusieurs contrats de location, la Société a évalué son classement des contrats de sous-location en fonction de l'actif lié au droit d'utilisation découlant du contrat de location principal et non en fonction de l'actif sous-jacent. En raison de ce changement, la Société a comptabilisé des débiteurs courants et non courants liés aux contrats de sous-location qui devaient être classés comme des contrats de location-financement.

La Société s'est prévalue des mesures de simplification ci-dessous permises par l'IFRS 16 à la date d'application initiale :

- appliquer l'IFRS 16 uniquement aux contrats qui étaient auparavant identifiés comme des contrats de location selon l'IAS 17;
- appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- s'appuyer sur une évaluation faite immédiatement avant la date d'application initiale pour déterminer si un contrat de location est déficitaire, au lieu de procéder à un examen de la dépréciation de l'actif lié au droit d'utilisation:
- exclure les contrats de location dont la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- choisir de ne pas appliquer l'IFRS 16 aux contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent est de faible valeur:
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs liés aux droits d'utilisation;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori (par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prorogation ou de résiliation).



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

L'impact de l'adoption de l'IFRS 16 sur la situation financière de la Société au 29 septembre 2019 se présentait comme suit :

	Au
Augmentation (diminution)	29 septembre 2019
ACTIFS	
Actifs courants	
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	86,4
	86,4
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	(16,6)
Actifs liés aux droits d'utilisation	1 222,4
Immobilisations incorporelles	(13,5)
Impôts différés	38,1
Débiteurs liés les contrats de sous-location	645,6
Autres éléments d'actif	(0,1)
	1 962,3
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	
Passifs courants	
Revenus reportés	(0,7)
Provisions	(0,9)
Partie courante de la dette	(3,6)
Partie courante des obligations locatives	250,1
	244,9
Passifs non courants	
Dette	(17,2)
Obligations locatives	1 949,7
Provisions	(9,5)
Impôts différés	(24,1)
Autres éléments de passif	(12,1)
	2 131,7
Capitaux propres	
Résultats non distribués	(169,4)
	1 962,3

Nous avons enregistré une hausse des passifs de 2 131,7 \$ et des actifs de 1 962,3 \$, incluant les actifs liés aux droits d'utilisation ainsi que les débiteurs (courants et non courants) pour les contrats de sous-location, avec un effet net de 169,4 \$ enregistré aux résultats non distribués d'ouverture.

La Société a utilisé son taux d'emprunt marginal au 29 septembre 2019 pour évaluer les obligations locatives. Ce taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,42 %. La durée résiduelle moyenne pondérée des contrats de location était de 9 ans au 29 septembre 2019.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les engagements découlant de contrats de location simple selon IAS 17 au 28 septembre 2019 et les obligations locatives comptabilisées au 29 septembre 2019 :

Engagements découlant de contrats de location simple au 28 septembre 2019	2 076,1
Impact de l'actualisation au taux d'emprunt marginal	(257,9)
Options de renouvellement ayant une certitude raisonnable d'être exercées	360,7
Obligations découlant de contrats de location-financement comptabilisées au 28 septembre 2019	20,9
Obligations locatives comptabilisées au 29 septembre 2019	2 199,8
Partie courante des obligations locatives	250,1
Obligations locatives	1 949,7
Total des obligations locatives	2 199,8

Modifications des principales méthodes comptables relatives aux contrats de location

Par suite de l'adoption de l'IFRS 16, la Société a modifié ses méthodes comptables relatives aux contrats de location s'appliquant depuis le 29 septembre 2019 :

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes à la date de début de contrat, soit le moment où le bailleur met le bien loué à sa disposition. Les paiements de loyer au titre de contrats de location à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur, ainsi que les paiements variables qui ne relèvent pas d'un indice ou d'un taux, sont comptabilisés dans les charges d'exploitation de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les obligations locatives représentent la valeur actualisée des paiements de loyer fixes et des paiements de loyer variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Après l'évaluation initiale, la Société évalue les obligations locatives au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les obligations locatives sont réévaluées lorsqu'un changement est apporté au contrat de location. Les paiements de loyer sont actualisés au taux d'emprunt marginal de la Société à la date de passation du contrat. La charge d'intérêts est comptabilisée dans les frais financiers nets. La durée du contrat comprend les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont évalués à la valeur initiale des obligations locatives déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus et des coûts de remise en état. Après l'évaluation initiale, la Société applique le modèle du coût aux actifs liés aux droits d'utilisation. Les actifs liés aux droits d'utilisation sont évalués au coût diminués de l'amortissement cumulé, des pertes de valeur cumulées et de toute réévaluation des obligations locatives. Les actifs sont amortis, à compter de la date de début de contrat, selon le mode linéaire sur la plus courte durée entre la durée d'utilité de l'actif et la durée du contrat de location.

La Société en tant que bailleur

Pour les contrats de sous-location, pour lesquels la Société agit en tant que bailleur intermédiaire, elle évalue le classement par rapport aux actifs liés aux droits d'utilisation issus du contrat de location principal. La Société comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. Un contrat de sous-location est classé à titre de contrat de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents au bien sous-jacent. Dans le cas contraire, les contrats sont classés comme contrats de location simple et les revenus locatifs sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de sous-location qui sont classés comme contrats de location-financement, la Société décomptabilise les actifs liés aux droits d'utilisation correspondants et inscrit un investissement net dans les contrats de sous-location. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans les frais financiers nets. L'investissement net est présenté dans les débiteurs lié les contrats de sous-location courants et non courants.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

4. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'UAR. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un tiers exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts et contrôle les principales activités. Pour ces raisons, la Société le consolide dans ses états financiers.

Détermination du regroupement des secteurs opérationnels

La Société exerce son jugement pour déterminer le regroupement des secteurs d'exploitation. Le secteur d'opération à présenter se compose du secteur des activités alimentaires et du secteur des activités pharmaceutiques. La Société a regroupé ces deux secteurs opérationnels en raison de la nature similaire des produits et services et de leurs caractéristiques économiques similaires : les activités sont exercées principalement au Québec et en Ontario et par conséquent assujetties au même contexte règlementaire, aux mêmes pressions concurrentielles et économiques des marchés, utilisent les mêmes méthodes de distribution des produits et desservent les mêmes clients.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 13 et 14.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 23.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Contrats de location

L'application de l'IFRS 16 entraîne l'établissement d'estimations ayant une incidence sur l'évaluation des actifs liés aux droits d'utilisation et des obligations locatives, y compris le taux d'actualisation approprié pour évaluer les obligations locatives. La Société actualise les paiements de loyer à son taux d'emprunt marginal, qui est basé sur des estimations du taux d'intérêt sans risque, des écarts de crédits et des conditions des baux. De plus, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et des options de renouvellement qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer. Une modification de ces hypothèses pourrait avoir une incidence sur les montants comptabilisés. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 12.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

5. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA NATURE DES COMPTES DE RÉSULTAT

	2020	%	2019	%
Chiffre d'affaires	17 997,5		16 767,5	
Coût des marchandises vendues	(14 415,7)		(13 438,8)	
Marges brutes	3 581,8	19,9	3 328,7	19,9
Charges d'exploitation				
Salaires et charges sociales	(954,9)		(880,6)	
Charge au titre des avantages du personnel (note 23)	(96,9)		(85,8)	
Loyers et charges d'occupation (notes 3 et 12)	(296,2)		(529,2)	
Charges de restructuration du réseau de détail (note 18)	_		(36,0)	
Gain sur le dessaisissement de pharmacies	_		6,0	
Perte sur la disposition d'une filiale (note 14)	(7,5)		_	
Autres	(542,7)		(481,6)	
	(1 898,2)	10,5	(2 007,2)	12,0
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	1 683,6	9,4	1 321,5	7,9
Amortissement				
Immobilisations corporelles (note 10)	(232,3)		(210,3)	
Immeubles de placement (note 11)	(0,6)		(0,7)	
Actifs liés aux droits d'utilisation (note 12)	(154,2)		_	
Immobilisations incorporelles (note 13)	(75,4)		(75,4)	
	(462,5)		(286,4)	
Frais financiers, nets				
Intérêts courants	(3,1)		(2,9)	
Intérêts non courants	(103,4)		(103,5)	
Intérêts nets sur les obligations locatives (note 12)	(34,9)		_	
Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes (note 23)	(4,0)		(2,1)	
Amortissement des frais de financement reportés	(2,4)		(2,9)	
Revenus d'intérêts	11,2		7,8	
Effet du passage du temps	(0,2)		(0,2)	
	(136,8)		(103,8)	
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée (note 15)	_		36,4	
Gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur (note 9)	_		1,5	
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	1 084,3		969,2	

Conformément à l'accord intervenu avec le commissaire de la concurrence du Canada le 23 avril 2018, la Société devait se départir de ses droits dans 10 établissements où sont exploitées des pharmacies. La Société a finalisé, au cours de l'exercice 2019, le dessaisissement des droits dans les 10 établissements. Conséquemment, la Société a enregistré un gain net sur le dessaisissement de pharmacies de 6,0 \$ avant impôts en 2019 à la suite de la disposition des baux et d'immeubles ainsi que la résiliation de conventions de franchise rattachées à ces pharmacies, pour une considération totale en espèces de 14,0 \$.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES 6.

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

(en pourcentage)	2020	2019
Taux combiné prévu par la loi	26,5	26,6
Variations		
Perte sur la disposition d'une filiale (note 14)	(0,3)	_
Gain sur la disposition d'une participation dans une entreprise associée (note 15)	_	(0,5)
Autres	0,4	0,2
	26,6	26,3
Les principales composantes de la charge d'impôts se présentaient comme suit :		
Comptes de résultat consolidés		
	2020	2019
Exigibles		
Charge d'impôts exigibles	271,1	231,7
Différés		
Ajustement afférent aux différences temporelles	16,8	23,1
	287,9	254,8
États consolidés du résultat global		
	2020	2019
Impôts différés liés aux éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global pendant l'exercice		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Pertes actuarielles	(4,2)	(25,9)
Effet de la limite sur l'actif	(0,1)	1,1
Exigence de financement minimal	0,2	(0,1)
Perte sur disposition d'un placement à la juste valeur	_	(0,3)
	(4,1)	(25,2)



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes de la charge d'impôts différés, des actifs et des passifs d'impôts différés s'établissaient comme suit :

	États conso situation f	Comptes de re consolidé		
	Au 26 septembre 2020	Au 28 septembre 2019	2020	2019
Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	21,3	23,0	(1,7)	5,3
Obligations locatives	546,4	_	(24,5)	_
Pertes fiscales reportées	8,8	0,8	8,0	(3,3)
Stocks	(11,3)	(11,4)	0,1	(0,2)
Avantages du personnel	27,5	21,0	2,4	(9,9)
Débiteurs liés aux contrats de sous- location	(181,3)	_	9,5	_
Participations dans une coentreprise et entreprise associée	1,0	1,0	_	9,4
Écart entre la valeur comptable nette et la valeur fiscale				
Immobilisations corporelles	(219,9)	(194,4)	(23,7)	(27,9)
Immeubles de placement	0,3	0,1	0,2	_
Actifs liés aux droits d'utilisation	(305,0)	_	11,1	_
Immobilisations incorporelles	(624,8)	(629,9)	5,1	6,5
Goodwill	(53,4)	(50,1)	(3,3)	(3,0)
	(790,4)	(839,9)	(16,8)	(23,1)
Actifs d'impôts différés	43,5	2,8		
Passifs d'impôts différés	(833,9)	(842,7)		
	(790,4)	(839,9)		

7. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

(en millions)	2020	2019
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base	252,1	254,9
Effet de dilution en vertu des :		
Régime d'options d'achat d'actions	0,7	0,8
Régime d'unités d'actions au rendement	0,5	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué	253,3	256,3



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

8. STOCKS

	2020	2019
		_
Stocks en entrepôts	808,1	655,1
Stocks de magasins	460,1	470,9
	1 268,2	1 126,0

9. PLACEMENT À LA JUSTE VALEUR

La Société a finalisé, au cours du premier trimestre de 2019, la disposition de la totalité du placement à la juste valeur dans Alimentation Couche Tard inc. (ACT) pour un produit de disposition final de 65,7 \$. Un montant de 68,4 \$ avait été encaissé au quatrième trimestre de l'exercice 2018 et enregistré à titre de revenu reporté suite à la signature d'une entente d'opération à terme. La réévaluation de cette entente en fin d'exercice a entraîné l'enregistrement d'une perte et d'un passif financier au montant de 1,6 \$ au 29 septembre 2018. La finalisation de cette entente suite à la disposition du placement a entraîné un gain avant impôts de 1,5 \$ sur réévaluation présenté à titre de gain sur la réévaluation et la disposition d'un placement à la juste valeur aux résultats de 2019. Une perte sur disposition avant impôts de 1,3 \$ a été comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Équipement	Améliorations locatives	Bâtiments contrats location- financement	Total
Coût						
Solde au 29 septembre 2018	473,7	1 188,7	1 507,6	836,7	55,8	4 062,5
Acquisitions	7,7	88,9	167,6	92,6	_	356,8
Transferts aux immeubles de placement	(0,5)	_	_	_	_	(0,5)
Cessions et radiations	(0,5)	(1,0)	(117,8)	(67,5)	_	(186,8)
Solde au 28 septembre 2019	480,4	1 276,6	1 557,4	861,8	55,8	4 232,0
Acquisitions	8,8	171,6	198,4	84,5	_	463,3
Cessions et radiations	(2,0)	(12,5)	(79,4)	(43,3)	_	(137,2)
Adoption d'IFRS 16 (note 3)	_	_	_	_	(55,8)	(55,8)
Solde au 26 septembre 2020	487,2	1 435,7	1 676,4	903,0	_	4 502,3
Amortissement cumulé et dépréciation						
Solde au 29 septembre 2018	_	(227,8)	(829,5)	(446,6)	(35,2)	(1 539,1)
Amortissement	_	(53,0)	(111,8)	(41,5)	(4,0)	(210,3)
Cessions et radiations	_	0,4	111,4	65,5	_	177,3
Pertes de valeur	_	(1,4)	(0,5)	(0,2)	_	(2,1)
Solde au 28 septembre 2019	_	(281,8)	(830,4)	(422,8)	(39,2)	(1 574,2)
Amortissement	_	(49,9)	(122,0)	(60,4)	_	(232,3)
Cessions et radiations	_	10,6	76,6	40,8	_	128,0
Pertes de valeur	_	_	(1,0)	(1,2)	_	(2,2)
Adoption d'IFRS 16 (note 3)					39,2	39,2
Solde au 26 septembre 2020	_	(321,1)	(876,8)	(443,6)		(1 641,5)
Valeur comptable nette						
Solde au 28 septembre 2019	480,4	994,8	727,0	439,0	16,6	2 657,8
Solde au 26 septembre 2020	487,2	1 114,6	799,6	459,4		2 860,8

Des pertes de valeur ont été enregistrées sur les actifs des magasins d'alimentation dont les flux de trésorerie ont diminué à cause de la concurrence de proximité. Suite à une amélioration de la rentabilité des magasins d'alimentation, des reprises de pertes de valeur peuvent être enregistrées sur leurs actifs ayant auparavant subi une dépréciation.

Au 26 septembre 2020, les travaux en cours dont l'amortissement n'a pas débuté inclut aux bâtiments totalisaient 176,5 \$, 64,2 \$ aux équipements et 2,2 \$ aux améliorations locatives.

Les acquisitions nettes d'immobilisations corporelles exclues des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été nulles en 2020 et 2019.

Au 26 septembre 2020, la Société a des engagements contractuels pour l'achat d'immobilisations corporelles principalement de bâtiments et d'équipements pour un montant de 120,7 \$ en 2021.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

11. IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Solde au 29 septembre 2018	46,9	(0,8)	46,1
Acquisitions	0,1	<u> </u>	0,1
Cessions et radiations	(4,6)	0,1	(4,5)
Amortissement	_	(0,7)	(0,7)
Solde au 29 septembre 2018	42,9	(1,4)	41,5
Cessions et radiations	(0,9)	0,2	(0,7)
Amortissement	_	(0,6)	(0,6)
Solde au 26 septembre 2020	42,0	(1,8)	40,2

La juste valeur des immeubles de placement était de 45,6 \$ au 26 septembre 2020 (45,4 \$ au 28 septembre 2019). La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché, soit des transactions récentes pour ces actifs ou des actifs similaires.

12. CONTRATS DE LOCATION

La Société en tant que preneur

Les principaux actifs liés aux droits d'utilisation détenus en vertu des contrats de location conclus par la Société se composent de biens immobiliers, de véhicules et d'équipement.

Au 26 septembre 2020, les variations des actifs liés aux droits d'utilisation s'établissaient comme suit:

Matériel roulant et		
Immeubles	autres	Total
1 194,4	28,0	1 222,4
85,2	13,4	98,6
(15,5)	_	(15,5)
(0,8)	_	(8,0)
(143,7)	(10,5)	(154,2)
1 119,6	30,9	1 150,5
	1 194,4 85,2 (15,5) (0,8) (143,7)	Immeubles autres 1 194,4 28,0 85,2 13,4 (15,5) — (0,8) — (143,7) (10,5)



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La Société effectue des paiements variables au titre de la location à l'égard de l'impôt foncier, les frais communs d'exploitation et les frais d'assurances pour les immeubles en location. La Société a également des paiements de loyer variables qui varient selon un pourcentage des ventes au détail. Ces frais sont comptabilisés dans les charges d'exploitation pour un total de 111,2 \$ en 2020.

Au 26 septembre 2020, les variations des obligations locatives s'établissaient comme suit:

Solde d'ouverture au 29 septembre 2019	2 199,8
Nouveaux baux	150,1
Résiliations et ajustements	(27,6)
Paiements de loyers	(303,7)
Intérêts sur les obligations	50,8
Solde au 26 septembre 2020	2 069,4
Partie courante	258,0
Partie non courante	1 811,4

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 2,35 % au 26 septembre 2020. La durée de vie résiduelle moyenne pondérée des contrats de location au 26 septembre 2020 était de 8 ans.

Les loyers minimums futurs à payer aux termes des contrats de location définis ci-dessus au cours des prochains exercices s'établiront comme suit:

2021	306,3
2022	303,5
2023	298,1
2024	275,2
2025	241,7
2026 et suivants	917,6
	2 342,4

La Société a également conclu des contrats de location à court terme ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur visant particulièrement la location de matériel et d'équipements ainsi que de véhicules et de remorques. Ces contrats de location sont comptabilisés dans les charges d'exploitation pour un total de 5,3 \$ en 2020.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La Société en tant que bailleur

La Société agit à titre de bailleur intermédiaire pour les contrats de sous-location de biens immobiliers.

Contrats de location-financement

En 2020, la Société a comptabilisé des produits financiers de 15,9 \$. Les loyers minimums futurs à recevoir relativement aux immeubles sous-loués s'établiront comme suit:

2021	102,9
2022	103,0
2023	101,9
2024	95,4
2025	87,3
2026 et suivants	272,7
Total des paiements de loyers à recevoir non actualisés	763,2
Produits financiers non perçus	(78,9)
Débiteurs liés aux contrats de sous-location	684,3
Partie courante	88,0
Partie non courante	596,3

Contrats de location simple

La Société loue des immeubles aux termes de contrats de location simple. La Société a comptabilisé des revenus de location de 51,2 \$ en 2020 (51,7 \$ en 2019).

Les paiements de loyers qui devraient être reçus au cours des prochains exercices relativement aux immeubles détenus s'établiront comme suit:

2021	45,3
2022	37,1
2023	27,1
2024	16,4
2025	9,1
2026 et suivants	58,9
	193,9



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se détaillaient comme suit :

	Droits de tenure à bail	Logiciels	Primes de rétention dans les réseaux de détail	Relations clients	Total
Coût					
Solde au 29 septembre 2018	58,5	231,1	247,2	1 067,4	1 604,2
Acquisitions	_	16,7	34,7	_	51,4
Cessions et radiations	(1,1)	(1,5)	(19,3)	_	(21,9)
Solde au 28 septembre 2019	57,4	246,3	262,6	1 067,4	1 633,7
Acquisitions	_	37,9	14,5	_	52,4
Cessions et radiations	_	(2,2)	(13,6)	_	(15,8)
Adoption d'IFRS16 (note 3)	(57,4)	_	_	_	(57,4)
Solde au 26 septembre 2020	_	282,0	263,5	1 067,4	1 612,9
Amortissement cumulé et dépréciation					
Solde au 29 septembre 2018	(43,0)	(170,3)	(121,8)	(33,0)	(368,1)
Amortissement	(1,9)	(13,8)	(18,8)	(40,9)	(75,4)
Cessions et radiations	0,9	0,6	18,9	_	20,4
Reprises de pertes de valeur (note 10)	0,1		<u> </u>		0,1
Solde au 28 septembre 2019	(43,9)	(183,5)	(121,7)	(73,9)	(423,0)
Amortissement	_	(16,1)	(18,5)	(40,8)	(75,4)
Cessions et radiations	_	0,3	13,2	_	13,5
Adoption d'IFRS16 (note 3)	43,9	_	_	_	43,9
Solde au 26 septembre 2020		(199,3)	(127,0)	(114,7)	(441,0)
Valeur comptable nette					
Solde au 28 septembre 2019	13,5	62,8	140,9	993,5	1 210,7
Solde au 26 septembre 2020		82,7	136,5	952,7	1 171,9

Les acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles exclues des tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 5,6 \$ en 2020 (18,3 \$ en 2019).

Au 26 septembre 2020, les travaux en cours dont l'amortissement n'a pas débuté inclut aux logiciels totalisaient 20,0 \$.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaillaient comme suit :

	Bannières	Marques privées	Programmes de fidélisation	Total
Solde aux 28 septembre 2019 et 26 septembre 2020	1 473,3	121,5	83,5	1 678,3

Pour les programmes de fidélisation et les marques privées exclusives, le test de dépréciation a été effectué au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire. L'estimation du BAII directement attribuable à ces programmes et aux marques privées, déduction faite d'un rendement sur les actifs contributifs, a été basée sur les données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les programmes de



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

fidélisation, les multiples utilisés ont été de 22,9 et de 15,9 (17,2 et 13,0 en 2019) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2019) correspondant à l'indice des prix à la consommation. Pour les marques privées, les multiples utilisés ont été entre 19,5 et 25,0 (14,3 et 17,4 en 2019) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2019) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Les tests de dépréciation des bannières et des autres marques privées ont été effectués aussi au niveau de l'actif luimême. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur calculée à l'aide de la méthode de licence libre de redevance. L'estimation du taux de redevance a été basée sur des sources d'informations externes et des données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les bannières et ces marques privées, un taux de redevance de 1,0 % à 3,0 % (1,0 % à 3,0 % en 2019) a été utilisé et les multiples utilisés sont entre 21,6 et 25,0 (15,4 et 17,4 en 2019) considérant un taux de croissance de 2,0 % (2,0 % en 2019) correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

14. GOODWILL

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	3 306,5	3 302,2
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	0,6	6,3
Cessions	(6,4)	(2,0)
Solde à la fin de l'exercice	3 300,7	3 306,5

La Société a procédé à la disposition des actifs de la filiale MissFresh le 9 décembre 2019 pour une contrepartie en espèces de 3,5 \$ et l'enregistrement d'une perte sur disposition de 7,5 \$ principalement sur les actifs tangibles et intangibles. De plus, la Société a comptabilisé un actif d'impôts différés de 3,3 \$ relativement à l'avantage fiscal lié à cette filiale.

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill de 1 977,4 \$ (1 983,2 \$ au 28 septembre 2019) a été affectée au secteur opérationnel relié aux activités alimentaires. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Ces prévisions reflétaient l'expérience passée. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 8,2 % (10,5 % en 2019). Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill de 1 323,3 \$ (1 323,3 \$ au 28 septembre 2019) a été affectée au secteur opérationnel relié aux activités pharmaceutiques. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets du prochain exercice approuvés par la direction. Les flux de trésorerie pour les années ultérieures sont fondés sur des prévisions reflétant l'expérience passée et une croissance de 2 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 8,8 % (8,7 % en 2019). Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

15. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2020	2019
Prêts à certains clients, portant intérêt à des taux variables, taux moyen pondéré de 3,52 % en 2020, remboursables par versement mensuel, échéant jusqu'en		
2031	59,8	62,8
Placement dans une coentreprise	8,4	6,9
Autres actifs	3,4	3,3
	71,6	73,0
Partie courante comprise dans les débiteurs	10,1	10,6
	61,5	62,4

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a procédé à la disposition de sa participation dans Colo-D Inc., une entreprise associée, pour une considération totale en espèces de 58,0 \$. Un gain avant impôts de 35,4 \$ (31,0 \$ après impôts) sur la disposition de cette participation a été enregistré aux résultats de l'exercice 2019. Au cours du troisième trimestre de 2019, un ajustement du prix de vente a été apporté, portant la considération totale en espèces à 59,0 \$ et le gain avant impôts à 36,4 \$ (31,9 \$ après impôts).

16. EMPRUNTS BANCAIRES

Aux 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019, la Société avait les marges de crédit des entités structurées à titre d'emprunts bancaires. Les entités structurées consolidées disposent de marges de crédit pour un total de 8,4 \$ (8,4 \$ au 28 septembre 2019), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %, non garanties et venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2021. Au 26 septembre 2020, 0,4 \$ des marges de crédit étaient utilisées (aucune au 28 septembre 2019) au taux d'intérêt de 3,0 % (4,5 % au 28 septembre 2019).

17. COMPENSATION

	2020	2019
Créditeurs (brut)	1 521,0	1 389,7
Rabais de fournisseurs à recevoir	(62,1)	(58,3)
Créditeurs (net)	1 458,9	1 331,4



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

18. PROVISIONS

	Charges de restructuration du réseau de détail	Charges de fermeture et de restructuration du réseau pharmaceutique	Charges liées à la modernisation du réseau de distribution	Autres contrats de location déficitaires	Total
Solde au 29 septembre 2018	_	13,9	11,7	4,7	25,6
Provisions additionnelles	24,9		_	_	24,9
Montants utilisés	(9,9)	(2,3)	(0,1)	(2,0)	(12,3)
Effet du passage du temps	(0,2)	_	0,4	_	0,2
Solde au 28 septembre 2019	14,8	11,6	12,0	2,7	38,4
Provisions courantes	5,1	4,0	_	1,8	9,1
Provisions non courantes	9,7	7,6	12,0	0,9	29,3
Solde au 28 septembre 2019	14,8	11,6	12,0	2,7	38,4
Solde au 28 septembre 2019	14,8	11,6	12,0	2,7	38,4
Montants utilisés	(6,8)	(2,5)	_	_	(9,3)
Adoption IFRS 16 (note 3)	(5,6)	(2,1)	_	(2,7)	(7,7)
Effet du passage du temps	_		0,3	_	0,3
Solde au 26 septembre 2020	2,4	7,0	12,3		21,7
Provisions courantes	1,5	1,0	_	_	2,5
Provisions non courantes	0,9	6,0	12,3	_	19,2
Solde au 26 septembre 2020	2,4	7,0	12,3	_	21,7

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Société a enregistré des charges de restructuration du réseau de détail de 36,0 \$ avant impôts correspondant à une provision de 24,9 \$ pour indemnités de départs et charges d'occupation et à une provision de 11,1 \$, présentée à l'encontre d'actifs, pour des radiations d'actifs et d'inventaires qui découleront de la conversion, relocalisation ou fermeture d'une douzaine de magasins.

La Société a enregistré au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018 une charge de fermeture et de restructuration de 31,4 \$ avant impôts correspondant à une provision de 13,9 \$ pour des indemnités de départ et charges d'occupation et à une provision de 17,5 \$, présentée à l'encontre d'actifs, pour des radiations d'actifs et d'inventaires découlant du transfert à venir des opérations pharmaceutiques de l'entrepôt de McMahon à l'entrepôt du Groupe Jean Coutu, de la réduction de postes administratifs, de la fermeture de 3 pharmacies Brunet et du dessaisissement de 10 pharmacies.

La Société a annoncé en octobre 2017, un investissement prévu de 400,0 \$ sur six ans dans son réseau de distribution en Ontario. La Société modernisera ses opérations à Toronto entre 2018 et 2024 en construisant un nouveau centre de distribution pour les produits frais ainsi qu'un nouveau centre de distribution pour les produits surgelés. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2018, la Société a enregistré une provision de 11,4 \$ avant impôts relative à des indemnités de départ et de retraite en lien avec la modernisation du réseau de distribution en Ontario.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

19. DETTE

	2020	2019
Billets de Série E, au taux d'intérêt des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,57 %, 2,53 % en 2020 (2,65 % en 2019), échéant le 27 février 2020	_	400,0
Billets de Série C, au taux d'intérêt nominal fixe de 3,20 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	300,0	300,0
Billets de Série F, au taux d'intérêts nominal fixe de 2,68 %, échéant le 5 décembre 2022	300,0	300,0
Billets de Série G au taux d'intérêts nominal fixe de 3,39 %, échéant le 6 décembre 2027	450,0	450,0
Billets de Série B, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,97 %, échéant le 15 octobre 2035	400,0	400,0
Billets de Série D, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,03 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2044	300,0	300,0
Billets de Série H, au taux d'intérêt nominal fixe de 4,27 %, échéant le 4 décembre 2047	450,0	450,0
Billets de Série I, au taux d'intérêt nominal fixe de 3,41%, échéant le 28 février 2050	400,0	_
Emprunts, échéant à diverses dates jusqu'en 2031, au taux d'intérêt moyen de 2,11 % (2,50 % en 2019)	47,2	51,0
Obligations découlant de contrats de location-financement portant intérêt au taux effectif de 7,67 % en 2019 (note 3 - adoption d'IFRS16)	_	20,9
Frais de financement reportés	(14,6)	(14,3)
	2 632,6	2 657,6
Partie courante	20,6	428,6
	2 612,0	2 229,0

Le 26 février 2020, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série I, à un taux d'intérêt nominal fixe de 3,41 %, échéant le 28 février 2050, d'un capital total de 400,0 \$. Le 27 février 2020, la Société a procédé au remboursement de la totalité des billets de Série E d'un montant de 400,0 \$ qui venait à échéance ce même jour.

Les billets de la Société sont rachetables en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur, au prix, aux termes et aux conditions précisés pour chaque série.

La Société a accès à une facilité de crédit rotative d'un montant maximum de 600,0 \$ qui porte intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires et est non garantie. Aux 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019, la facilité de crédit rotative autorisée était non utilisée. Étant donné que la Société augmente et diminue fréquemment cette facilité de crédit par des acceptations bancaires d'un minimum de 30 jours et pour simplifier la présentation, la Société juge qu'il est préférable pour la compréhension de ses activités de financement de ne présenter que les variations nettes annuelles au tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les dettes liées à l'acquisition d'immobilisations incorporelles exclues de la variation de la dette présenté aux tableaux consolidés des flux de trésorerie ont été de 5,6 \$ en 2020 (18,3 \$ en 2019).



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les remboursements de la dette au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	Emprunts	Billets	Total
2021	21,1	_	21,1
2022	2,2	300,0	302,2
2023	3,0	300,0	303,0
2024	1,1	_	1,1
2025	0,9	_	0,9
2026 et suivants	18,9	2 000,0	2 018,9
	47,2	2 600,0	2 647,2

20. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2020	2019
Passifs relatifs aux baux (note 3 - adoption d'IFRS 16)	_	12,1
Revenus reportés	2,0	0,7
	2,0	12,8

21. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se résumait comme suit :

- nombre illimité d'actions ordinaires, comportant un droit de vote par action, participatives, sans valeur nominale;
- nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre	
	(en milliers)	
Solde au 29 septembre 2018	256 253	1 724,1
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 126,1 \$	(2 925)	(19,8)
Exercice d'options d'achat d'actions	1 112	28,0
Solde au 28 septembre 2019	254 440	1 732,3
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 190,5 \$	(3 910)	(26,7)
Exercice d'options d'achat d'actions	265	8,2
Solde au 26 septembre 2020	250 795	1 713,8



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Actions propres

Les changements relativement aux actions propres survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre	
	(en milliers)	
Solde au 29 septembre 2018	603	(24,9)
Acquisitions	115	(5,6)
Remises en circulation	(141)	5,9
Solde au 28 septembre 2019	577	(24,6)
Acquisitions	112	(6,2)
Remises en circulation	(137)	5,7
Solde au 26 septembre 2020	552	(25,1)

Les actions propres sont détenues en fiducie à l'intention des participants au régime d'UAR. Elles seront remises en circulation lors des règlements des UAR. Cette fiducie, considérée comme une entité structurée, est consolidée aux états financiers de la Société.

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 30 000 000 actions ordinaires. Au 26 septembre 2020, un solde de 3 923 996 actions pouvait être émises suite à l'exercice d'options (4 189 336 au 28 septembre 2019). Le prix de souscription de chaque action ordinaire visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours du marché des actions le jour précédant la date de l'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais généralement aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution à raison de 20 % par année.

Les options d'achat d'actions en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
	(en milliers)	(en dollars)
0.11 00 1 1 0040	0.007	00.00
Solde au 29 septembre 2018	3 067	30,30
Attribuées	416	47,56
Exercées	(1 112)	21,55
Annulées	(90)	40,71
Solde au 28 septembre 2019	2 281	37,30
Attribuées	355	56,92
Exercées	(265)	27,35
Annulées	(49)	45,08
Solde au 26 septembre 2020	2 322	41,27



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les informations relatives aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 26 septembre 2020 se résumaient comme suit :

	Optio	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
Fourchettes des prix d'exercice (en dollars)	Nombre (en milliers)	Durée restante moyenne pondérée (en mois)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)	Nombre (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (en dollars)
21,90 à 24,69	271	6,8	21,98	271	21,98
35,42 à 40,31	964	28,8	38,59	553	38,05
41,16 à 56,92	1 087	63,5	48,47	73	41,37
	2 322	42,5	41,27	897	33,46

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice 2020 s'est établie à 8,10 \$ par option (6,57 \$ en 2019) et a été déterminée selon le modèle Black-Scholes à la date d'attribution selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,7 % (1,8 % en 2019), durée prévue de 5,5 ans (5,5 ans en 2019), volatilité prévue de 16,0 % (16,1 % en 2019) et un taux de dividende prévu de 1,4 % (1,7 % en 2019). La volatilité prévue repose sur la volatilité historique des prix des actions sur une période similaire à la durée de vie des options.

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 2,3 \$ pour l'exercice 2020 (2,0 \$ en 2019).

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société a un régime d'UAR. En vertu de ce programme, des dirigeants et des employés clés (les participants) reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'UAR. Les UAR donnent aux participants le droit de recevoir des actions ordinaires de la Société ou, au gré de celle-ci, la valeur équivalente en espèces, s'il y a atteinte par la Société de certains indicateurs de performance financière. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin d'une période de trois ans.

Les UAR en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

Nombre
(en milliers)
579
226
(141)
(59)
605
205
(137)
(55)
618

La juste valeur moyenne pondérée des UAR octroyées au cours de l'exercice 2020, soit la valeur boursière d'une action ordinaire de la Société à la date d'attribution, s'est établie à 54.11 \$ par UAR (47,57 \$ en 2019).

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 7,2 \$ pour l'exercice 2020 (6,6 \$ en 2019).



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Régime d'unités d'actions différées

La Société a un régime d'UAD qui a pour objet d'encourager l'actionnariat des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants de la Société. En vertu de ce programme, les administrateurs qui remplissent les exigences minimales de détention d'actions peuvent choisir de recevoir en tout ou en partie leur rémunération en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis au moment de l'octroi. La Société verse un montant forfaitaire en espèces à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions.

La charge relative aux UAD s'est élevée à 2,9 \$ pour l'exercice 2020 (6,2 \$ en 2019).

Au 26 septembre 2020, le passif relatif aux UAD s'élevait à 17,5 \$ (17,3 \$ au 28 septembre 2019).

22. DIVIDENDES

Pour l'exercice 2020, la Société a versé des dividendes de 220,7 \$ aux détenteurs d'actions ordinaires (198,9 \$ en 2019), soit 0,8750 \$ par action (0,7800 \$ en 2019). Le 28 septembre 2020, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,2250 \$ par action ordinaire payable le 10 novembre 2020.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

23. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre aux salariés admissibles plusieurs régimes à prestations définies et à cotisations définies qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages à long terme qui, dans certains cas, sont en fonction du nombre d'années de service ou du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies sont capitalisés au moyen de cotisations versées par l'employeur et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants. La Société offre également aux salariés et aux retraités admissibles des avantages sous forme de soins de santé et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages à long terme. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes. Des comités de retraite composés de représentants de l'employeur et d'employés assument la responsabilité fiduciaire à l'égard de certains régimes.

Les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite exposent la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité, le risque d'investissement et le risque d'inflation. Par conséquent, la politique de placement de la Société prévoit la composition d'un portefeuille diversifié dont la composante obligataire s'apparie à l'échelonnement et aux versements prévus au titre des prestations.

Les variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies se présentaient comme suit :

	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	1 512,0	34,9	1 262,7	35,0
Cotisations des participants	9,6	_	7,8	_
Prestations payées	(55,2)	(3,5)	(49,2)	(3,7)
Éléments au bénéfice net				
Coût des services rendus	56,2	2,5	43,8	2,5
Charge d'intérêts	46,9	1,1	50,3	1,4
Coût des services passés	_	_	_	0,2
Gains actuariels	_	(1,4)	_	(1,3)
	103,1	2,2	94,1	2,8
Éléments au résultat global				
Gains actuariels découlant des hypothèses démographiques	_	(2,2)	(0,1)	(1,3)
Pertes actuarielles découlant des hypothèses financières	74,9	0,7	199,4	2,1
Ajustements liés à l'expérience	0,2	1,4	(2,7)	
	75,1	(0,1)	196,6	0,8
Solde à la fin de l'exercice	1 644,6	33,5	1 512,0	34,9

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pouvait être répartie comme suit:

_	2020)	2019	2019	
(en pourcentage)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes	
Participants en activité	59	70	59	71	
Participants titulaires de droits à prestations différées	5	_	5	_	
Retraités	36	30	36	29	



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes se présentaient comme suit :

	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur au début de l'exercice	1 475,6	_	1 290,6	_
Cotisations de l'employeur	52,0	3,5	78,1	3,7
Cotisations des participants	9,6	_	7,8	_
Prestations payées	(55,2)	(3,5)	(49,2)	(3,7)
Éléments au bénéfice net				
Produits d'intérêts	44,5	_	50,3	_
Frais d'administration	(2,0)	_	(1,4)	_
	42,5	_	48,9	_
Éléments au résultat global				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans le produit d'intérêts	59,5	_	99,4	_
Juste valeur à la fin de l'exercice	1 584,0	_	1 475,6	_

Les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal relativement aux régimes de retraite se détaillaient comme suit :

	2020		2019	
	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal
Solde au début de l'exercice	(15,3)	(0,8)	(18,9)	(0,2)
Intérêts	(0,5)	_	(0,7)	_
Variation des actifs au titre des prestations définies	(0,3)	_	4,3	_
Variation des passifs au titre des prestations définies	_	0,8	_	(0,6)
Solde à la fin de l'exercice	(16,1)	_	(15,3)	(0,8)

La valeur de l'avantage économique qui a déterminé la limite sur l'actif représente la valeur actuelle des congés de cotisations futures. L'exigence de financement minimal représente la valeur actuelle des cotisations requises selon la loi et qui une fois effectuée ne résulte pas en un avantage économique pour la Société.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies se présentaient comme suit :

	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	(1 644,6)	(33,5)	(1 512,0)	(34,9)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	1 584,0	_	1 475,6	
Situation de capitalisation	(60,6)	(33,5)	(36,4)	(34,9)
Effet de la limite sur l'actif	(16,1)	_	(15,3)	_
Exigence de financement minimal	_	_	(0,8)	
	(76,7)	(33,5)	(52,5)	(34,9)
A stife ou titue des musetations définie	40.7		05.0	
Actifs au titre des prestations définies	19,7	_	25,6	
Passifs au titre des prestations définies	(96,4)	(33,5)	(78,1)	(34,9)
	(76,7)	(33,5)	(52,5)	(34,9)

La charge au titre des régimes à cotisations et à prestations définies comptabilisée au bénéfice net se détaillait comme suit :

	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régimes à cotisations définies, incluant les régimes multi-employeurs	37,6	_	39,2	_
Régimes à prestations définies				
Coût des services rendus	56,2	2,5	43,8	2,5
Coût des services passés	_	_	_	0,2
Gains actuariels	_	(1,4)	_	(1,3)
Frais d'administration	2,0	_	1,4	_
	58,2	1,1	45,2	1,4
Charge au titre des avantages du personnel	95,8	1,1	84,4	1,4
Intérêts sur les obligations, la limite sur l'actif et				_
l'exigence de financement minimal nets des actifs des régimes, présentés dans les frais financiers	2,9	1,1	0,7	1,4
Charge nette totale	98,7	2,2	85,1	2,8

Les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global se détaillaient comme suit :

	2020		2019	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) actuariels sur les obligations encourus	75,1	(0,1)	196,6	0,8
Rendement des actifs des régimes	(59,5)	_	(99,4)	_
Variation de l'effet de la limite sur l'actif	0,3	_	(4,3)	_
Variation de l'exigence de financement minimal	(0,8)	_	0,6	_
	15,1	(0,1)	93,5	0,8



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le total des paiements en espèces au titre des avantages du personnel, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, se chiffrait à 55,5 \$ en 2020 (81,8 \$ en 2019). La Société prévoit verser des cotisations de 53,1 \$ aux régimes à prestations définies et 30,6 \$ aux régimes multi-employeurs au cours du prochain exercice.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 16 ans au 26 septembre 2020 et au 28 septembre 2019.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre décembre 2017 et décembre 2019 et les prochaines évaluations seront effectuées en décembre 2020.

Les actifs des régimes, évalués au niveau 1 en fonction de prix cotés sur un marché actif pour les actions de sociétés et au niveau 2 pour les obligations et autres car leurs justes valeurs reposent sur des données observables sur le marché, sont détenus en fiducie et leurs répartitions moyennes pondérées étaient comme suit aux dates de mesure :

Catégories d'actifs (en pourcentage)	2020	2019
Actions de sociétés canadiennes	19	18
Actions de sociétés étrangères	25	22
Obligations gouvernementales et corporatives	49	51
Autres	7	9

Les actifs des régimes de retraite comprenaient des titres émis par la Société d'une juste valeur de 6,3 \$ au 26 septembre 2020 (6,1 \$ au 28 septembre 2019).

Les principales hypothèses actuarielles pour déterminer l'obligation et le coût des services au titre des prestations définies étaient les suivantes :

	2020		2019		
(en pourcentage)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes	
Taux d'actualisation pour l'obligation	2,74	2,74	3,01	3,01	
Taux d'actualisation pour le coût des services rendus	3,30	3,30	3,96	3,96	
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00	
Table de mortalité	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv	CPM2014Priv	

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de première catégorie d'entités opérant au Canada dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations. Le taux de mortalité est basé sur les tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de pensions de retraite sont établies en prenant en compte les niveaux prévisionnels d'inflation.

L'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, sans tenir compte de la modification des autres hypothèses, serait comme suit :

	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(246,5)	298,3	(3,0)	3,7



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 5,5 % (5,5 % en 2019). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,0 % en 2040 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation de 1 % de ce taux serait comme suit :

Augmentation de 1	
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies (1	,7) 1,4

24. ENGAGEMENTS

Contrats de service

La Société s'est engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour du transport et de l'informatique. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2030, sans option de renouvellement. Les paiements futurs minimaux au titre de ces contrats de service s'établiront comme suit :

	2020	2019
Moins de 1 an	100,2	141,9
Entre 1 an et 5 ans	178,6	330,3
Plus de 5 ans	0,2	10,3
	279,0	482,5

25. ÉVENTUALITÉS

Cautionnements

La Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses clients par des institutions financières, s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2030. Le solde de ces prêts au 26 septembre 2020 s'élevait à 23,5 \$ (24,1 \$ au 28 septembre 2019). Aucun passif n'était inscrit relativement à ces garanties pour les exercices clos les 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019.

Conventions de rachat

En vertu de conventions de rachat de stocks, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter au prix coûtant les stocks de certains de ses clients, lorsqu'ils sont en défaut, jusqu'à concurrence du montant utilisé de la marge de crédit consentie par les institutions financières à ces mêmes clients. Au 26 septembre 2020, les financements relatifs aux stocks se chiffraient à 159,3 \$ (192,4 \$ au 28 septembre 2019). Toutefois en vertu de ces conventions, la Société ne s'est pas engagée à combler le déficit qui pourrait être créé si la valeur des stocks était inférieure au montant des avances.

En vertu de conventions de rachat d'équipements financés par des contrats de location-financement n'excédant pas cinq ans et des emprunts bancaires n'excédant pas 15 ans, la Société s'est engagée auprès d'institutions financières à racheter les équipements de certains de ses clients. Dans le cas de contrats de location-financement, la valeur de rachat est liée au solde net du bail à la date de rachat. Dans le cas d'équipements financés par emprunt bancaire, la valeur de rachat minimum est, soit fixée par contrat avec l'institution financière, soit liée au solde du prêt à la date de rachat. Au 26 septembre 2020, les financements relatifs aux équipements se chiffraient à 36,2 \$ (44,6 \$ au 28 septembre 2019).

Aucun passif n'était inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices clos les 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019 et la Société n'a jamais eu à verser d'indemnisation en vertu de telles ententes.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et à ce stade-ci, la Société ne croit pas que ces dossiers auront un impact négatif important sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société. Toutefois, étant donné que tout litige comporte une part d'incertitude, il n'est pas possible de prédire l'issue de ces litiges ni le montant de pertes éventuelles. Aucune charge ni aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En février 2020, une demande d'autorisation de recours collectifs liés aux opioïdes a été déposée en Colombie Britannique par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont des filiales de la Société. Pro Doc Ltée. et Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. En mai 2019, deux demandes d'autorisation de recours collectifs liées aux opioïdes avaient également été déposées en Ontario et au Québec par des usagers d'opioïdes contre un important groupe de défendeurs dont une filiale de la Société. Pro Doc Ltée. Les allégations formulées dans ces demandes d'autorisation de recours collectifs sont similaires à celles formulées dans la demande d'autorisation de recours collectif déposée en août 2018 par la province de la Colombie-Britannique contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont des filiales de la Société, Pro Doc Limitée et Le Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. Ces recours collectifs proposés portent notamment sur des allégations d'infractions à la Loi sur la concurrence, de représentations frauduleuses et inexactes, d'absence d'information ainsi que de négligence. La province de Colombie-Britannique réclame au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux un montant (indéterminé) de dommages-intérêts au chapitre des charges qui aurait été engagées dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé qui seraient liés à la dépendance aux opioïdes alors que les recours collectifs proposés en Ontario, au Québec et en Colombie Britannique qui ont été intentés par des usagers d'opioïdes visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom de tous les usagers d'opioïdes directement. La Société estime que ces procédures sont sans fondement et que, dans certains cas, il y a même absence de juridiction. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

En octobre 2017, le Bureau de la concurrence du Canada a débuté une enquête relativement à la fourniture de pain commercial impliquant certains fournisseurs et détaillants canadiens dont la Société. La Société continue de collaborer pleinement avec le Bureau de la concurrence. En se basant sur l'information disponible jusqu'à présent, la Société ne croit pas qu'elle, ni qu'aucun de ses employés, ait enfreint la Loi sur la concurrence. Des demandes d'actions collectives ont été déposées contre la Société, des fournisseurs et certains détaillants. Le 19 décembre 2019, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'exercice d'une de ces actions collectives, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société entend contester tous ces recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.

Au cours de l'exercice financier 2016, une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été signifiée au Groupe Jean Coutu par Sopropharm, une association constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels dont sont membres certains pharmaciens propriétaires franchisés du Groupe Jean Coutu. La demande vise à faire autoriser l'exercice de l'action collective sous la forme d'une action déclaratoire visant, entre autres (i) à faire annuler certaines dispositions contractuelles des conventions de franchise type du Groupe Jean Coutu, notamment la clause prévoyant le paiement de redevances sur les ventes de médicaments par les établissements franchisés; (ii) à obtenir la restitution de certaines prestations; et (iii) à faire réduire certaines obligations contractuelles. Le 1^{er} novembre 2018, la Cour supérieure a autorisé l'exercice de l'action collective, le jugement d'autorisation étant une étape purement procédurale qui ne décide pas du fond du litige. La Société entend par ailleurs contester ce recours au fond. Aucune provision pour pertes éventuelles n'a été comptabilisée dans les états financiers annuels consolidés de la Société.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

26. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société détient des participations importantes dans les filiales et la coentreprise suivantes :

Noms	Pays de constitution	Pourcentage d'intérêt dans le capital	Pourcentage de droits de vote
Filiales			
Metro Richelieu Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Jean Coutu Inc.	Canada	100,0	100,0
McMahon Distributeur pharmaceutique Inc.	Canada	100,0	100,0
Pro Doc Ltée	Canada	100,0	100,0
Centre Information RX Ltée	Canada	100,0	100,0
Metro Québec Immobilier Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Real Estate Limited	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Pharmacies Limited	Canada	100,0	100,0
Groupe Adonis Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Phoenicia Inc.	Canada	100,0	100,0
Groupe Première Moisson Inc.	Canada	100,0	100,0
Coentreprise			
Le Groupe Medicus Inc.	Canada	46,5	46,5

Dans le cours normal des affaires, les transactions suivantes ont été conclues avec des parties liées :

	2020		2019	
	Ventes	Services reçus	Ventes	Services reçus
Coentreprise	_	_	_	5,2
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	32,8	_	66,6	_
	32,8	_	66,6	5,2

	2020		2019	
	Débiteurs	Débiteurs Créditeurs		Créditeurs
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	2,1	_	4,9	_
	2,1	_	4,9	

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaillait comme suit :

	2020	2019
Rémunération et avantages à court terme	6,1	8,3
Avantages postérieurs à l'emploi	1,3	0,8
Rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	5,8	6,2
	13,2	15,3



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

27. GESTION DU CAPITAL

La Société tend à maintenir un niveau de capital qui lui permet de rencontrer plusieurs objectifs, entre autres :

- Viser un pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (ratio dette non courante/capital total) inférieur à 50 %.
- Conserver une cote de crédit suffisante pour l'obtention de la qualification « Catégorie d'investissement » pour ses billets à terme.
- Verser un dividende annuel total représentant un pourcentage cible variant de 30 % à 40 % du bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice précédent, excluant des éléments non récurrents.

Dans sa structure du capital, la Société considère ses régimes d'options d'achat d'actions et d'UAR offerts à des employés clés et des dirigeants. De plus, le programme de rachat d'actions constitue l'un des outils que la Société utilise dans l'atteinte de ses objectifs.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

Pour l'exercice 2020, la Société a réalisé les résultats suivants relativement à ses objectifs de gestion du capital :

- un ratio dette et obligations locatives non courantes/capital total de 41,8 %, 29,8 % en excluant les obligations locatives non courantes (30,6 % au 28 septembre 2019);
- une cote de crédit BBB confirmée par S&P et DBRS (même cote en 2019);
- un dividende de 30,2 % du bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de l'exercice précédent excluant des éléments non récurrents (34,3 % en 2019).

28. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers non courants étaient les suivantes :

	2020		2019	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Autres éléments d'actif				
Actifs évalués au coût amorti				
Prêts à certains clients (note 15)	59,8	59,8	62,8	62,8
Dette (note 19)				
Passifs évalués au coût amorti				
Billets de série E	_	_	400,0	400,3
Billets de série C	300,0	307,9	300,0	305,2
Billets de série F	300,0	311,0	300,0	302,4
Billets de série G	450,0	503,6	450,0	466,8
Billets de série B	400,0	542,8	400,0	512,0
Billets de série D	300,0	391,0	300,0	362,6
Billets de série H	450,0	536,6	450,0	491,8
Billets de série I	400,0	416,5	_	_
Emprunts	47,2	47,2	51,0	51,0
	2 647,2	3 056,6	2 651,0	2 892,1

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière ou dont la juste valeur est présentée par voie de notes aux états financiers consolidés sont classées selon la hiérarchie suivante :



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur des prêts à certains clients et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires aux conditions actuelles du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

Les variations du passif courant relatif aux participations ne donnant pas le contrôle se détaillaient comme suit:

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	51,1	39,3
Rachat de participations minoritaires	(51,6)	
Variation de la juste valeur	0,5	11,8
Solde à la fin de l'exercice		51,1

En vertu de la convention des actionnaires, la Société s'est porté acquéreur de la participation minoritaire dans Première Moisson au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 pour une considération en espèces de 51,6 \$, qui représente le prix à payer basé sur les résultats de l'exercice 2019 de Première Moisson.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que de la facilité de crédit rotative et des emprunts qu'elle contracte à des taux d'intérêt variables.

La Société reste à l'affût des fluctuations de taux d'intérêt et, au besoin, elle utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats d'échange de taux d'intérêt. Aux 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019, aucun contrat d'échange de taux d'intérêt n'était en circulation.

RISQUE DE CRÉDIT

Prêts et créances / cautionnements

La Société vend des marchandises à des consommateurs et des commerçants situés au Canada. Elle accorde du crédit aux commerçants au moment de la vente de marchandises. De plus, elle consent à certains d'entre eux des prêts à long terme afin de les aider financièrement dans le cadre d'acquisitions d'entreprises où elle se porte garante de prêts consentis par des institutions financières à ces mêmes commerçants. La Société s'expose ainsi au risque de crédit.

Afin d'atténuer le risque, la Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle et elle s'est dotée d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter et les garanties à obtenir. Aux 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019, aucun de ses clients ne représentait plus de 10 % du total des prêts et créances.

La Société détient des garanties pour couvrir son risque de crédit. Elles prennent la forme de garanties sur des actifs de ses clients tels que des dépôts, des placements en actions de la Société et/ou des hypothèques de 2^e rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs.

Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Au 26 septembre 2020, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu des cautionnements était de 23,5 \$ (24,1 \$ au 28 septembre 2019) et aucun passif n'avait été comptabilisé à cette date.



26 septembre 2020 et 28 septembre 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net

Pour ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net, soit les équivalents de trésorerie, les contrats de change à terme et les opérations de swap de taux d'intérêt interdevises, la Société s'expose à un risque de crédit lorsque ces contrats entraînent des sommes à recevoir des institutions financières.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société s'est engagée auprès de quelques grandes institutions financières canadiennes afin de réduire son risque de crédit.

Au 26 septembre 2020, l'exposition maximale au risque de crédit pour les contrats de change à terme correspondait à leur valeur comptable. Au 28 septembre 2019, la Société n'était pas exposée au risque de crédit à l'égard de ses contrats de change à terme, car ils entraînaient des sommes à payer.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison de sa dette, de ses obligations locatives et de ses créditeurs.

La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie et elle estime que ses flux de trésorerie liés à ses activités opérationnelles sont suffisants pour couvrir entièrement ses besoins de fonds liés à ses activités de financement. Sa facilité de crédit rotative et ses billets de Série C, F, G, B, D, H et I viennent à échéance seulement en 2024, 2021, 2022, 2027, 2035, 2044, 2047 et 2050 respectivement. La Société a également accès à un solde autorisé non utilisé de 600,0 \$ sur sa facilité de crédit rotative.

Flux de trésorerie non actualisés (capital et intérêts)

	Créditeurs	Emprunts	Billets	Obligations locatives	Total
Échéance de moins d'un an	1 458,9	21,7	104,7	306,3	1 891,6
1 an à 10 ans	_	9,0	1 801,6	1 790,3	3 600,9
11 ans à 20 ans	_	3,0	1 000,0	237,3	1 240,3
Plus de 20 ans	_	19,6	1 479,1	8,5	1 507,2
	1 458,9	53,3	4 385,4	2 342,4	8 240,0

RISQUE DE CHANGE

La Société effectue certains achats en différentes devises et contracte, selon les conditions du marché, des emprunts US à même sa facilité de crédit rotative s'exposant ainsi à un risque de taux de change.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme et des opérations de swap de taux d'intérêt interdevises, afin de se protéger des variations de taux de change sur ses achats futurs de biens et services en différentes devises et sur ses emprunts US. Aux 26 septembre 2020 et 28 septembre 2019, la juste valeur des contrats de change à terme était non significative.

29. CHIFFRES COMPARATIFS

Les intérêts payés sur la dette ont été reclassés des activités opérationnelles aux activités de financement aux tableaux consolidés des flux de trésorerie.

30. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 26 septembre 2020 (incluant les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 17 novembre 2020.



ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le conseil d'administration

Maryse Bertrand⁽¹⁾⁽³⁾ Westmount, Québec

Pierre Boivin⁽²⁾⁽³⁾ Montréal, Québec

François J. Coutu Montréal, Québec

Michel Coutu Montréal, Québec Stephanie Coyles⁽¹⁾ Toronto, Ontario

Claude Dussault⁽²⁾⁽³⁾ Québec, Québec

Russell Goodman⁽¹⁾⁽³⁾ Mont-Tremblant, Québec

Marc Guay⁽¹⁾⁽²⁾
Oakville, Ontario

Christian W.E. Haub⁽²⁾ Greenwich, Connecticut

Eric La Flèche

Ville Mont-Royal, Québec Président et chef de la direction

Christine Magee⁽³⁾ Oakville, Ontario Réal Raymond

Montréal, Québec Président du conseil d'administration

Line Rivard⁽¹⁾⁽²⁾ Montréal, Québec

(1) Membre du comité d'audit (2) Membre du comité des ressources humaines

(3) Membre du comité de régie d'entreprise et de mise en candidature

La direction de METRO INC.

Eric La Flèche

Président et chef de la direction

François Thibault

Vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier

Marc Giroux

Vice-président exécutif, chef de la division du Québec et du commerce en ligne

Carmine Fortino Vice-président exécutif, chef de la division de l'Ontario et de la chaîne

d'approvisionnement nationale

Alain Champagne

Président de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.

Serge Boulanger

Vice-président principal, centrales nationales d'achats et marques privées

Martin Allaire

Vice-président, immobilier et ingénierie

Marie-Claude Bacon

Vice-présidente, affaires publiques et communications

Christina Bédard

Vice-présidente, stratégie numérique et commerce en ligne

Genevieve Bich

Vice-présidente, ressources humaines

Dan Gabbard

Vice-président, chaîne d'approvisionnement, METRO

Karin Jonsson

Vice-présidente, contrôleure corporatif

Éric Legault

Vice-président, infrastructure technologique, METRO

Frédéric Legault

Vice-président, systèmes d'information

Simon Rivet

Vice-président, affaires juridiques et Secrétaire corporatif

Alain Tadros

Vice-président, marketing

Yves Vézina

direct.

Vice-président national, logistique et distribution

RENSEIGNEMENTS AUX ACTIONNAIRES

Les renseignements sur la Société, les rapports annuels et trimestriels, la notice annuelle et les communiqués de presse sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.metro.ca

The corporate information, annual and quarterly reports, the annual information form, and press releases are available on our website: www.metro.ca

Siège social

11011, boul. Maurice-Duplessis Montréal (Québec) H1C 1V6 Tél.: (514) 643-1000 Agent comptable des transferts et des registres Société de fiducie AST (Canada)

Inscription des titres Bourse de Toronto Symbole : MRU Auditeurs Ernst & Young s.r.l./ S.E.N.C.R.L. Assemblée annuelle L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le 26 janvier 2021 à 10 h par webdiffusion en

DIVIDENDES*

EXERCICE FINANCIER 2021

Date de déclaration

25 janvier 2021 20 avril 2021 10 août 2021 27 septembre 2021 Date d'inscription

11 février 2021 20 mai 2021 1^{er} septembre 2021 22 octobre 2021 Date de paiement

8 mars 2021 11 juin 2021 22 septembre 2021 9 novembre 2021

^{*} Assujettis à l'approbation du conseil d'administration

metro